Téléphone 525 247 Notre-Dame
Articles de Toilette et pour Cadeaux
T. P. GAGNON
Médecines Patentées
Prix raisonnables. Thetford Mines.

LE CANADIEN

LE SEUL JOURNAL IMPRIME A THETFORD MINES.
Dans le District de Thetford, il compte plus du double d'abonnés, qu'aucun autre journal.

Téléphone 669 252 Notre-Dame
DOCTEUR
P. H. LESSARD
Chirurgien-Dentiste
Edifice Boissonneault, Thetford Mines

VOL. XIX — No 51 ALFRED FRENETTE, Libraire-Imprimeur, Editeur JEUDI 21 DEC. 1933

Joyeux Noël

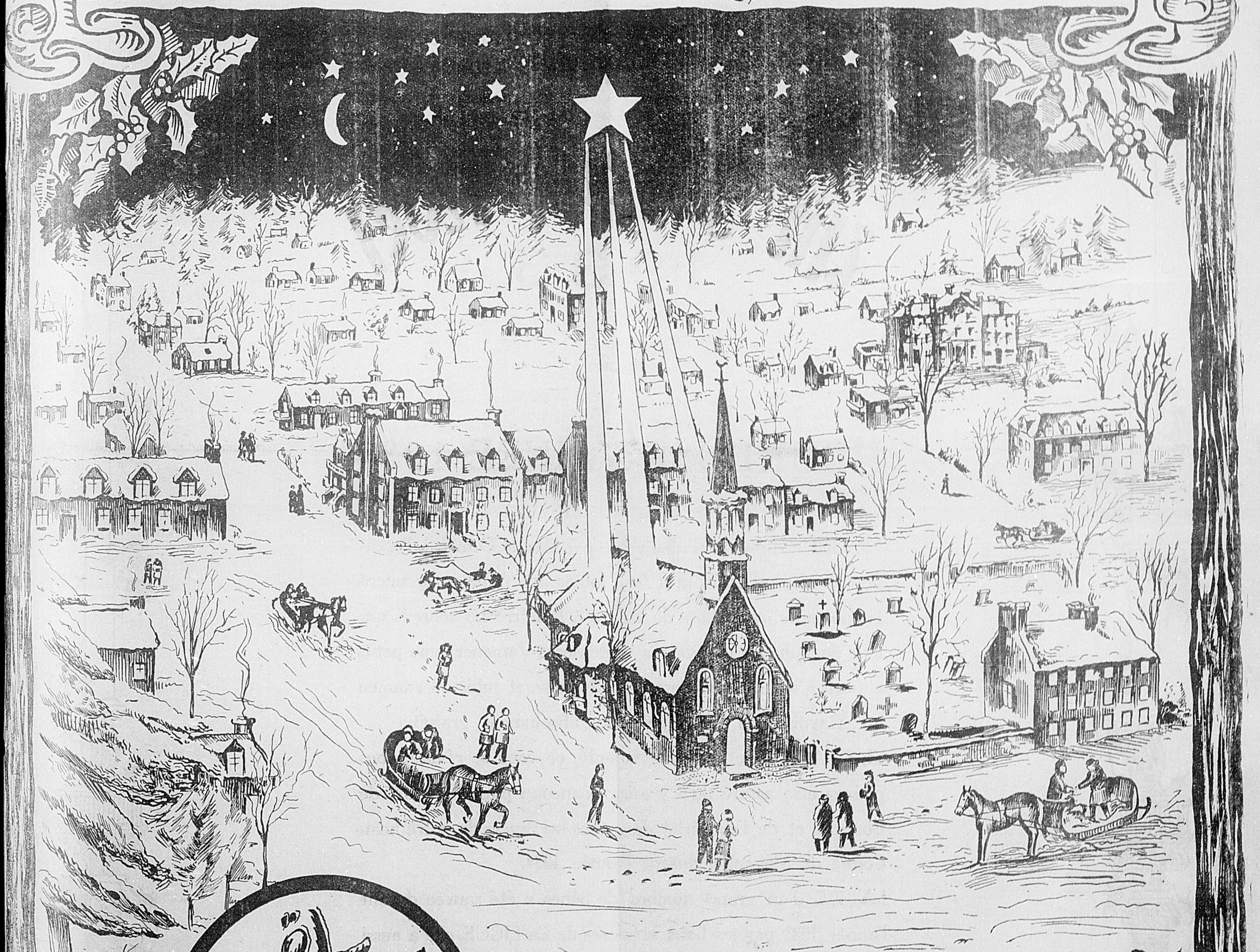

REVE DE NOEL

Voici Noël : Je rêve à l'humble maisonnette
Des simples et des inconnus ;
Je rêve au bon gros feu de cèdre et d'épinette
Pour chauffer les pieds qui sont nus.

Je rêve que les bons, dont la vie est amère,
Ce soir, ne sont pas oubliés,
Que les petits enfants sans famille et sans mère
Ont des joujoux dans leurs souliers.

Je rêve que les morts, nos chers vieux et nos vieilles
Viennent comme en un rendez-vous,
Les hommes vigoureux et les femmes vermeilles,
Pour manger le pain avec nous.

Je rêve un avenir radieux et prospère
Pour mon pays et pour ses lois.
Je rêve un Canada qui garde et qui vénère
Ses doux cantiques d'autrefois !

Blanche LAMONTAGNE.

La LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE PUERICULTURE
du Comté de Mégantic, souhaite à la population du comté

Un Joyeux Noel
1933

et une

HEUREUSE ANNEE 1934

LA LIGUE désire et souhaite que par tout le Comté, à l'occasion de Noël et du Nouvel An, toutes les familles prennent l'importante résolution de suivre à la lettre les conseils que leur donnent les infirmières visiteuses et d'amener leurs petits enfants à son Ecole Maternelle. Ils peuvent subir un examen aux Rayons X à son dispensaire, absolument gratuit.

SI, GRACE à votre bonne volonté, ce voeu se réalise, vous pouvez être assuré qu'il y aura beaucoup plus de Santé, de Bonheur et de Prospérité dans tous les foyers de notre beau Comté de Mégantic, durant l'année 1934.

LA VIE d'un grand nombre de bébés a été sauvée durant l'année 1933 par les bons servicves de La LIGUE, elle a aussi amélioré et prolongé la santé de beaucoup de mères de famille : plusieurs tuberculeux lui doivent d'avoir été soulagés. LA LIGUE a aussi restreint la contagion de la si terrible "peste blanche".

Téléphone 525 247 Notre-Dame
Articles de Toilette et pour Cadeaux
T. P. GAGNON
Médecines Patentées
Prix raisonnables. Thetford Mines.

LE CANADIEN

LE SEUL JOURNAL IMPRIME A THETFORD MINES.
Dans le District de Thetford, il compte plus du double d'abonnés, qu'aucun autre journal.

Téléphone 669 252 Notre-Dame
DOCTEUR
P. H. LESSARD
Chirurgien-Dentiste
Edifice Boissonneault, Thetford Mine

VOL. XIX — No 51 ALFRED FRENETTE, Libraire-Imprimeur, Editeur. JEUDI 21 DEC. 1933

NOEL

———ooo———

La veille de Noël, les bébés anxieux
D'avoir le beau cadeau qui leur viendra des cieux,
Mettent — talons en ligne et pointe bien tournée, —
Leurs bons petits souliers devant la cheminée.
Puis, dès le matin clair, en chemise et pieds nus,
Prestement, ils vont voir si le divin Jésus
Est venu dans la nuit, leur apporter les choses
Qui depuis quelques jours hantaient leurs rêves roses,
Ah ! comme leur coeur bat ! et quelle fièvre en eux !
De leurs doigts maladroits ils s'attaquent aux noeuds,
— Ficelles ou rubans dont leur désir s'irrite, —
Et qui s'embrouillent tant dès que l'on va trop vite !

Enfin, hors des papiers froissés, des durs cartons,
Voici rouges, bleus, verts, jaunes, de tous les tons,
— Tels que des papillons sortant des chrysalides, —
Voici les beaux joujoux étincelants, splendides,
Et toute juste, — Oh ! qu'il est malin le bon Jésus ! —
Oui, tous juste ceux-là qu'on désirait le plus.
"Comme c'est curieux ! maman a dû lui dire".
Et l amaman leur répond non, dans un sourire.

Ainsi fera demain notre petit Riquet.
Je vois ses deux souliers rangés sur le parquet,
Devant ma cheminée où la flamme s'élève,
Et les pieds aux chenets, silencieux, je rêve.....
Je rêve, et je me dis qu'à l'automne des jours,
Les hommes déjà vieux, sont des enfants toujours.
Quand de nouveaux Noëls, au déclin de l'année,
Rayonnent en douceur sur leur tête fanée,
Qui sait si le désir naif ne leur vient pas,
D'aller, la veille au soir, en cachette, tout bas,
Comme jadis en leur enfance illuminée,
Placer leurs gros souliers devant la cheminée !
Mais une telle idée est bien hors de saison !
Ils l'écartent très vite, et comme ils ont raison !
Pour ne pas décevoir leur croyance enfantine,
Jésus, certainement mettrait dans la bottine,
Quelque cadeau très cher, pour gens très sérieux,
Mais il ne saurait point, au magasin des cieux,
Décrocher "celui-là tout juste qu'on désire,"
Car les mamans ne sont plus là pour le lui dire.

Jacques NORMAND.

Fêtes des mères

Distribution de prix aux mères qui fréquentent les cliniques de l'Unité Sanitaire à l'Ecole Maternelle.

Dimanche après-midi, à deux heures, avait lieu dans les salles de l'Ecole Maternelle, la fête annuelle des mères qui fréquentent régulièrement les cliniques données par le personnel de l'Unité Sanitaire du comté de Mégantic.

A cette occasion un $5.00 en or est donné et tiré au sort ainsi que de nombreux prix sont offerts à celles qui ont présenté leurs bébés au moins tous les mois.

Un partie de cartes suivie d'un goûter contribua à faire passer une agréable après-midi aux nombreuses mères qui s'y étaient rendues. L'heureuse gagnante du $5. en or fut Mme Ernest Poulin, 48, rue D'Auteuil.

2e Prix. — Mme Charles Côté, 11, rue Mooney, douillette, don de Garde Sylvain.

3e Prix. — Mme Arcade Dubois, 127, rue St-Maurice, robe d enfant, don de Mme Eug. Larochelle.

4e Prix. — Mme O. Tardif, 317, rue Johnson, donnet et cravate de laine, don de Mme Dr Sirois.

5e Prix. — Mme Doyon, 90, rue St-Charles, gilet de laine, do nde Garde Rousseau.

6e Prix. — Mme Robert Gagnon, 28, rue St-Pierre, cravate de laine, don de Garde Rousseau.

7e Prix. — Mme Georges McMaster, 176, rue St-Alphonse, bracelet, don de Mme J. H. Turcotte.

8e Prix. — Mme Joseph Fortin, 21, rue St-Joseph, sac à magasiner, don de la Pharmacie Marcoux.

9e Prix. — Mme Antonio Boily 20, rue Bennett, centre, don des enfants Sirois.

10e Prix. — Mme Jos. Graindlair, 30, rue St-François, tasse et soucoupe, don des enfants Corriveau.

1e Prix. — Mme Grondin, centre, don des enfants Marcotte.

12e Prix. — Mme N. Groleau, frileuse, don de Mlle Jeannette Gagné.

13e Prix. — Mme Claude Gingras, 11, rue Demers.

Prix de la partie de cartes.

7 parties. — Mme Arthur Baillargeon, chemin de table, don des enfants Sirois.

6 parties — Mme J. N. Turcotte, coussin, don de Garde Campeau.

5 parties. — Mme Hervé Laliberté, 12, rue Lacerte, cuillère en argent, don de Mme Georges McMaster.

4 parties. — Mme Alfred Gilbert, 15, rue St-Antoine, paire de bas, don de Mme Léonce Gagnon.

3 parties. — Mme Odilon Paquet, cadre, don de Garde Giroux.

2 parties. — Mme Léonidas Dussault, pantoufles, don de Mme Alvarado Doyon.

1 partie. — Mme Léon Mathieu 56, rue St-Antoine, pantoufles, don de Mme Pierre Roy.

Prix de consolation. — Mme Lauréat Lacroix, rue O'Meara.

Prix d'entrée. — Mme Antonio Boily, mouchoirs, don de Mme Corriveau.

Mme St-Hilaire, 71, rue O'Meara, pot et poudre, don de Mme Lachance.

Mme Georges Desrochers, cadre, don de Mme M. Délisle.

Mme Louis Lehoux, serviettes, don de Mme Gilbert.

Mme Jalbert, pantoufles, don de Mme A. Argouin.

Mme A. Fontaine, bavette, don de Mme P. Roy.

Mme Alvarado Doyon, jouet, don de Mme Demers.

Mme J. Langlois, camisole, don de Garde Rousseau.

CONTE DE NOEL

La vraie Noël chrétienne

C'ETAIT au cours d'un mois de décembre. Moi, l'Abeille, dans un moment où j'avais les yeux grands ouverts et l'esprit net et sain, je vis trois fêtes de Noël se dérouler successivement devant moi, à peu près comme une représentation cinématographique où la scène serait non seulement animée, mais encore vivante.

1er Tableau :

"Noël !" fit une voix rieuse.....

Je voulus me bien rendre compte de tout ce qui arriverait ; je ne vis que gens qui chantaient, qui dansaient, qui festoyaient.

"Il n'y a donc pas de messe de minuit ?

—Non ; c'est inconnu par ici.

—Où est l'église ?

—Nous ne connaissons pas le chemin de l'église".

J'allais poser une troisième question quand je vis apparaître une forme grotesque, un vieillard à barbe blanche, dissimulant toute une charge de bibelots dans les plus de son manteau à capuchon. Il était accompagné par un autre vieillard portant sur son dos une hotte remplie de verges.

"Qui sont ces deux vieillards?" demandai-je.

"Le premier, me fut-il répondu et le Bonhomme Noël.

—Qu'est-ce que le Bonhomme Noël ?

—C'est un personnage mystérieux qui, dans la nuit de Noël, jette libéralement jouets et friandises dans les souliers des enfants sages.

—Et son compagnon ?

—Son compagnon ? mais c'est le Père Fouettard. Quand les enfants n'ont pas été sages, le Bonhomme Noël ne leur laisse qu'une poignée de verges en guise de cadeau !"

Me voyant pensive et déconcertée mon interlocuteur me dit amicalement : "Ne soyez pas surprise : ce que vous voyez, c'est la Noël mondaine !"

La Noël mondaine ! J'avais la clef du mystère : le monde ne connait pas Jésus ; il ne veut pas le connaître, voilà pourquoi il a paganisé le saint jour de Noël..... Et dire que, même dans nos pays catholiques, à l'imitation du Santa Claus des protestants, on a laissé s'introduire ce grotesque de Bonhomme Noël !

2e Tableau :

La Noël d'un enfant chrétien ! dit une voix grave.

Je compris aussitôt qu'il s'agissait d'une Noël individuelle. Je reconnus l'un de mes jeunes lecteurs, sans qu'il me fût possible de savoir ni son nom ni l'école qu'il fréquentait. Je le suivis tout le long du jour sans le perdre de vue un seul instant.

Que de choses dans son esprit ! que de désirs dans son coeur ! Le bel habit qu'il étrennait en ce jour le solo qu'il chanta à la messe de minuit et qui lui valut mille paroles flatteuses, les visites aux parents, la grande réunion de famille du soir, que sais-je encore ? Tout cela l'attirait, le charmait, l'enivrait.

Parmi tant d'émotions, de pensées, de paroles et d'actions qui constituaient sa journée de Noël, je cherchai longtemps les traces du divin Jésus. Y en avait-il même une seule ? Il avait communié à la messe de minuit, mais c'était sans recueillement, sans amour, comme un acte quelconque du programme tracé. Un instant seulement son esprit et son coeur s'étaient à demi tournés vers l'Hôte divin ; puis le tourbillon de la discipation les avait emportés pour le reste de la journée.....

Et c'était un enfant chrétien, appartenant à une famille chrétienne, fréquentant une école chrétienne..... Le fleuve de vie qui jaillit de la Noël sainte avait à peine effleuré son âme : elle demeurait faible, chétive, à la merci de la première tentation.

Voilà bien la Noël formaliste, tout extérieure : un corps sans âme.

3e Tableau :

La troisième scène débuta par un chant céleste :

Adeste, fideles..... venite in Bethlehem.....

Venite, adoremus Dominum.....

C'était encore l'un de mes juvéniles lecteurs, mais quelle différence avec le précédent ! Il tenait à la main un énorme bouquet de fleurs diaprées, si belles, si parfumées, que notre terre ne saurait en produire de semblables.

"Dites-moi, gracieux enfant, quelles sont ces fleurs que vous portez à la main ?

—Ce sont les fleurs des sacrifices que j'ai accomplis durant tout le mois de décembre pour offrir à Jésus au jour de sa naissance.

Je le vis s'approcher de la Table sainte avec cette modestie, cette tenue révérencielle qui distinguent les âmes de foi dans leurs rapports avec le bon Dieu. Cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure, il prolongea sa prière. Je vis la grâce propre de la Noël s'écouler abondamment du Coeur de Jésus dans le coeur de cet enfant. Son âme me parut plus vivante, plus belle, plus forte, plus agile, plus ardente pour le bien. Il se livra, lui aussi, à d'honnêtes amusements, mais Jésus eut la grosse part de ses pensées et de ses affections.

Amis lecteurs, "Le Canadien" vous souhaite à vous aussi une Noël où Jésus ait dans votre âme, la place principale, une Noël qui vous apporte une vie nouvelle, une Noël vraiment chrétienne.

F. Célestin-Auguste,
de l'Instruction Chrétienne.

"L'Abeille", décembre 1933.

DECES

Décès de Génoise Giguère

AGEE DE 7 ANS ET 8 MOIS

Mardi dernier, décédait à la demeure de ses parents, après un mois de maladie, Génoise Giguère, fille de M. et Madame Léo Giguère (Marie-Jeanne Doyon).

Elle était âgée de 7 ans et 8 mois. Elle laisse outre ses parents; deux petites soeurs, Hortense et Ghislaine.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin, le 22 décembre, à 8 heures, en l'église St-Maurice.

"Le Canadien" prie M. et Mme Giguère d'accepter ses plus vives sympathies.

HOCKEY

La deuxième partie de Ligue a eu lieu mercredi soir, à 8 heures, en mettant aux prises le "Chappy" -vs- le "Jos. T. Beaudoin".

Durant la première période, le Jos. T. B. entra le seul point ; à la deuxière, ce fut 1 à 1 ; et comme finale pendant 15 minutes, les Jos. T. B. semblèrent manquer d'entente, et étaient désorganisés, dans leurs passes, alors que les Chappies, rétablis, entrèrent 4 points. C'est alors que les Jos. T. B. redoublèrent d'efforts en entrant complètement dans l'ordre, firent de belles passes, mais il était trop tard et ils n'eurent la chance que pour un pointage, qui mit fin à la partie par 5 à 2 en faveur du "Chappy".

"Ballon au panier"

Vendredi dernier eut lieu une partie de Ballon au panier, entre le Thetford Tigers -vs- High School".

La partie s'engagea à 8 hres du soir, à la salle du High School de Thetford, qui eut comme résultat 16 à 2 en faveur des Thetford Tigers, et ces derniers se montrèrent dès la première période très supérieure à leurs adversaires.

Une assistance assez nombreuse applaudirent les vrais beaux coups de maitres qui y furent faits.

Des réformes nécessaires et urgentes

Le R. P. William Bryan, S. J., dit que la restauration économique les exige.

Les troubles récents de Rouyn avaient été organisés à Winnipeg et à Vancouver il y a cinq mois. Voilà ce que le P. William Bryan S. J., professeur de philosophie, d'économie politique et de sociologie au collège Loyola, a affirmé, au dîner des membres de la Canadian Credit Men's Trust Association au Queen's. Sa conférence. "Un message aux hommes d'affaires", était un appel sans passion en faveur des réformes à apporter à la vie politique, commerciale et industrielle du Dominion.

Parlant des affaires à Montréal, le P. Bryan déclare qu'il y a trop de corruption et que des gens sans principes ont la main haute dans la direction de la population et du commerce. Il déplore le fait que trop de gens, tout en sachant que les conditions ne sont pas ce qu'elles devraient être, se contentent d'une attitude égoïste et laissent aux autres le soin d'apporter des réformes.

Oubli des principes

"Tout est dans le désarroi, affirme-t-il, plusieurs de ceux qui n'ont pas souffert de la dépression ferment les yeux. Il est monstrueux et absurde de constater que des milliers de citoyens pâtissent au milieu de l'abondance comme c'est le cas au Canada. Il est vrai que le Canada est un pays conservateur et que les changements se font lentement, mais n'empêche qu'il y a beaucoup de mal. Nous avons beaucoup à nous reprocher. Nous courons tête baissée à une guerre plus terrible que la guerre mondiale. Les hommes et les nations sont devenus égoïstes et il n'y a qu'un seul remede, le pouvoir du christianisme. Je le déclare catégoriquement : je ne favorise pas l'entrée de l'Eglise dans le domaine politique, ni la formation d'un parti politique de chrétiens pratiquants. Introduisez l'élément humain dans les affaires, dans la société et dans la politique — la conception chrétienne de la vie — et les affaires se relèveront.

AVIS de VENTE DE MEUBLES

Vente à l'encan

Succession vacante de HORMISDAS LAGUEUX boulanger, — Black Lake.

AVIS est par les présentes donné que **mercredi, le troisième jour de janvier 1934, — à 2 heures de l'après-midi,**

Sera vendu par encan public, à Black Lake, dans l'ancienne boutique de Hormisdas Lagueux, l'actif de cette succession, comme suit :

a)—Tout l'outillage de la boulangerie, comprenant four portatif, pétrin mécanique, voitures, tôles et autres accessoires de boulangerie.

b)—Un ameublement de maison.

c)—Des comptes recevables (crédits), au montant de $2,482.73.

L'ameublement et l'outillage de la boulangerie seront vendus au plus haut enchérisseur, les crédits seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du sous-signé.

Thetford Mines, 20 décembre 1933.

V. J. MORISSET,
Curateur à la succession vacante de Hormisdas Lagueux.

Cité de Thetford Mines

AVIS PUBLIC

Dernier Appel aux Propriétaires dont les Maisons sont supposées être Vendues pour Taxes

AFIN DE PROTEGER les propriétaires d'immeubles, en autant qu'il nous est possible, le Conseil de cette Ville a cru bon de faire un dernier appel aux propriétaires, dont *les propriétés sont exposées à la prescription de Taxes Municipales*, en leur accordant un délai jusqu'au 26 décembre 1933, à MIDI, pour acquitter le paiement de leur taxe.

Nous publions ci-dessous la liste des propriétés dont les taxes sont sur le point d'être prescrites :—

Noms	Cadastres No	Adresses	Total
Allaire Octave (père)	24-K-11	633 Notre-Dame	$ 8.30
Beaudoin Hormisdas	81-81-27	rue Ste-Julie	5.75
Binet Léonidas (Mme)	189	456 Notre-Dame	165.25
Bisson Louis	20-152	15 Thompson	53.90
Breton J.-Louis	211-49-50	86 St-Alphonse	54.00
Bédard Pierre	461-A	161 Johnson	105.60
Boucher Delphis	511-6	163 Notre-Dame	25.25
Boucher Lucien	511 71-73	124 Alfred	39.80
Boucher Gédéon	534-P-11		
	541-12-35	39 Nadeau	293.90
Boulet Norbert	541-96	85 Martin	38.00
Bergeron Hervé	30-25	76 Mitchell	60.25
Chamberland E. (Mme)	.....	18 St-Thomas	105.00
Côté Albert	24-K-37	44 Rousseau	25.30
Côté Alfred	390-45	2 Hébert	41.20
Carrier Irénée	461-58	352 Johnson	54.10
Couture Wilfrid	495	32 Mooney	76.00
Dostie Omer	23-F-94-95	58 Alfred	27.10
Dodier Wilfrid	.....	603 Notre-Dame	554.00
Duval Honoré (fils)	24-A-35	48 Rousseau	43.20
Drouin Wilfrid	1-15	34 Lafond	63.30
Drouin Gédéon	121	29 Ste-Anne	50.65
Dodier Wilf. (fils Cyr.)	211-63	10e Rang	11.35
Fillion Emile	80-206	138 Roberge	51.70
Grondin Télesphore	P-139	13 Carreau	42.10
Gaucher J. E.	1-147-P-5	16 Daigle	50.65
Gagné Philias	82-289-19		
	82-179-180	40 Dumais	63.25
Gray Ernest	37-38-30-22-23	15 Laurier	106.60
Gagné Edouard	30-52-53	4 Ste-Catherine	56.50
Huard Joseph	20-126	42 McCraw	48.05
Hamel Alphonse	390-42	28 St-Alphonse	63.30
Hammerich Paul	211-39	.....	118.05
Jobin Napoléon	139-12-13	167 St-Alphonse	155.95
Jolin Treflé	534-P-11	143 St-Maurice	47.30
Lessard Louis	32-90-91		
	307-310	351 Notre-Dame	296.90
Lessard Thomas	24-K-12-13	64 Lafond	52.27
Lettre Johnny & Lazare	81-81-29-30	97 Ste-Julie	50.00
Lapointe Alfred	81-76-8	37 Daigle	30.85
Lessard Trefflé	1-147-10	20 Daigle	42.25
Landry Charles	164-165		
	82-97-98	108 Roberge	78.80
Latulippe Oscar	20-57	50 O'Meara	155.35
Langlois Arthur	390-54	11 Hébert	69.90
Lamothe Daniel (Mme)	211-29	.....	33.75
Lavallières Jos.	P-280-281	43 Dumais	156.00
Lessard Amédée	P-310-311	349 Notre-Dame	195.70
Laflamme Alfred	558-113-115	317 Johnson	114.30
Levasseur Jos.	541-22	30 Martin	71.75
Lavigne Eugène	541-88	59 Martin	63.60
Métivier Wellie	20-151	11 Thompson	99.30
McCutcheon Jos.	220	38 St-François	52.70
Morisset Wilfrid	558-161	351 Johnson	47.30
McCraw Georges	493	.....	90.85
Moreau Alfred	P-539	121 St-Maurice	49.90
Nadeau Alex.	420-12	32 Martin	63.40
Vachon Odélie (Mme) (épouse de feu Pierre Nadeau)	541-23	rue Smith	42.30
Parent Napoléon	1-147-26	34 Daigle	30.85
Pomerleau Alphonse	82-289-23	69 Goudreau	35.95
Pinel Arthur	139-7	65 Roberge	43.35
Portelance Odilon	20-125	.....	59.00
Pagé Eugène	511-45	79 Alfred	63.30
Roberge J.-Bte	24-D-16	89 Lafond	69.10
Robinson G. W.	82-176-177	.....	16.90
Roy Alex.	138-4	14 Dufresne	101.00
Roy Alphonse	20-66-20-31		
	20-47	37 O'Meara	387.25
Roberge Wellie	390-56-87		
	20-187-15-8	334 St-Alphonse	410.25
Racine Louis	511-34	.....	50.70
Roy Joseph	P-30	165 St-Maurice	54.10
Turgeon Alcide	81-30	120 Cyr	59.25
Turcotte Alphonse	81-32	63 Dufresne	36.60
Verreault Roméo	24-D-6	106 Lafond	92.40
Vachon Alf. (fils Jos.)	81-10	146 Cyr	58.25
Vallières Onil	81-19	124 Cyr	51.90
Vallières Léonidas	82-256	131 Cyr	43.70
Villeneuve Arthur	139-16	53 Roberge	77.25

HOCKEY

Exposé des Parties de la Ligue de Thetford

Clubs	P.	J.	G.	P.	N.
Asbestos	1	1	0	0	
Chappy	1	1	0	0	
Jos. T. B.	2	0	2	0	

Le quart-d'heure missionnaire

La causerie missionnaire du 24 décembre, à 6 h. 45, au poste CKAC sera consacrée aux missions des Pères de Ste-Croix. Le conférencier sera le R. P. Philias Boulay, C. S. C.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecins

TELEPHONE: 39

Dr J. E. BEAUDET

Médecin-Chirurgien

Consultation: 12.30 à 3 hres et 6.30 à 8 hres.
Dimanche: 1 à 2 de l'après-midi.

THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 32

Dr JEAN LACERTE

ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS

Spécialiste pour les maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge

CONSULTATIONS: Vendredi soir et samedi toute la journée

280, RUE NOTRE-DAME,
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 46

Dr P. L. DAIGNEAU

D.D.S., L.D.S.

Chirurgien-Dentiste

(Edifice Beaudoin)
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE:

Dr J. E. FORTIN

Médecin-Chirurgien

Sur demande —
par téléphone ou autre

ROBERTSONVILLE, QUE.

TEL. RURAL TEL. BELL

HEURES DE BUREAU :

9 hres du matin à 8 hres du soir. Tous les mercredis, jeudis, vendredis et samedis soir, de 5 à 9 h.

Dr A. JOLICOEUR

Chirurgien-Dentiste

EAST BROUGHTON, QUE.

TEL. 36 39, RUE DUMAIS

JOS. LAVALLIERES

Directeur Funéraire

SERVICE D'AMBULANCE AUTOMOBILE

THETFORD MINES, QUE.

Donnez votre commande pour

vos Cartes de Souhaits
de Noël et de Bonne Année

à la

LIBRAIRIE FRENETTE

425 Notre-Dame, Tél.: 54

Avocats

TELEPHONE: 274

L. U. TALBOT, C. R.

AVOCAT

Edifice de la Banque de Montréal
Au-dessus de J.-E. Marcoux Ltée

THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 64

SAM. DESCHAMPS

C. R., AVOCAT

(HOTEL-DE-VILLE)

THETFORD MINES, QUE.

LUCIEN DROLET, LL. L.

AVOCAT

RUE NOTRE-DAME, EDIFICE GAGNON
(Voisin du Bureau de Poste)

TEL. 244

THETFORD MINES, QUE.

TEL. BELL :
THETFORD MINES: 53—*tous les jrs*
BLACK LAKE: 315 — *tous les soirs*

A. H. CHABOT

AVOCAT

Commissaire de la C. S. A.
343, RUE NOTRE-DAME,
THETFORD MINES, QUE.

ERNEST VALLIERES

Optométriste-Opticien

EXAMEN DE LA VUE
Verres et Montures
TEL.: 9
218, RUE NOTRE-DAME
THETFORD MINES, QUE.

TEL. LOCAL

BORNAGE

Expertises, Inventaires, Rapports, et Plans

ARMAND DUMAS

ARPENTEUR-GEOMETRE
ET
INGENIEUR FORESTIER
GARTHBY, QUE., *Comté Wolfe.*

TELEPHONE: 298

JOS. DUQUET

Mécanicien

Réparation d'engin à gazoline, système électrique d'automobile et batteries

121, RUE ST-ALPHONSE
THETFORD MINES, QUE.

ANNONCES CLASSIFIEES

BOITES pour CADEAUX

Voulez-vous de jolies boites pour empaqueter vos cadeaux de Noël ? Venez nous en avons de toutes les teintes et différentes grandeurs.

LIBRAIRIE FRENETTE
425, rue Notre-Dame,
Thetford Mines.

Remerciements pour Sympathies

La famille Alphonse Turcotte remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Alphonse Turcotte. A tous un cordial merci. 1fs-50

TROUVE

Un trousseau de **Clefs** a été trouvé au cours de la semaine dernière. Réclamer au Bureau du "Canadien" en payant les frais d'annonces. 51

TROUVEE

Une **Bague** a été trouvée dimanche dernier. La personne qui l'aurait perdue pourra la réclamer au No 11, rue Thompson ou au Bureau du "Canadien", en payant les frais de l'annonce. 3fs-50

Pour l'échange de souhaits aux Fêtes

Le service des Communications du Pacifique Canadien, par l'intermédiaire de M. W. D. Neil, son gérant-général, annonce que pour l'échange des souhaits de Noël et du Jour de l'An, il mettra à la disposition du public un assortiment de messages appropriés, qui pourront être livrés par messager en uniforme pour u nprix ne dépassant guère le coût d'une carte de souhaits. Ces messages, rédigés en anglais et en français, seront clavigraphiés sur formules de télégramme joliment décorées aux couleurs des Fêtes et seront présentés dans une enveloppe aussi décorée dans le même esprit.

Ce service à prix modique s'appliquera à tous les centres du Canada, pourvu que les destinataires résident dans les limites des villes. On pourra aussi, pour la somme de $1.00, câbler dans un certain nombre de pays d'Europe un message de souhaits choisi parmi un assortiment de dix-sept formules anglaises et françaises. Vu la modicité de ces taux, M Neil s'attend à ce qu'un grand nombre de gens envoient leurs souhaits par télégraphe cette année.

CONTE DE NOEL

Noël d'Orphelin

L'âme qui n'a pas souffert, est-elle vraiment bene !.....

BENOIT avait 7 ans et sa jeune âme portait deja l'empreinte de la douleur. Orphelin de père et de mère, depuis deux ans, il avait trouve abri dans un hospice de charité. On lui donnait bien sans compter le pain materiel, qui sustente le corps ; mais toute caresse lui était inconnue. Prive de tendresse, si nécessaire à son age il passait silencieux et tristes ces jours de son enfance.

Blond, des yeux d'un bleu d'azur, frele visage à l'ovale charmant, il captivait le regard des visiteurs de cet asile des petits souffrants de la vie.

Une dame patronesse de l'oeuvre, s'approcha un jour de lui en disant :

—Mignon, qu'as-tu, es-tu heureux au milieu de tous ces chers petits enfants, compagnons aimables de tes jeux ?

Benoit, levant sur la dame ses grands yeux pleins de mystères répondit :

—O Madame, tous ces petits amis ne sont pas une maman, je souffre trop pour être heureux, j'attends.

—Tu attends !

—Oui, vous savez, c'est un secret. A Noël, Jésus vient visiter les enfants sages et toujours il donne tout ce qu'on lui demande. J'ai quelque chose à lui demander, j'ai bien hâte et j'attends !.....

On était en décembre, la grande venue de l'Emmanuel approchait, Benoit pouvait espérer voir bientôt son tout-puissant Ami et jeter dans le berceau de Dieu-Enfant les pressants désirs de son coeur brisé.

Les jours passaient rapides emportant dans leur cycle petites et lourdes peines. Le soleil éclaira enfin le jour précédant la merveilleuse "Nuit" qu'exalte tout chrétien.

Benoit plus que jamais était rêveur ; comme les chérubins, ses bienheureux frères, son âme avait des élans de feu vers le Sauveur, le Rédempteur du monde déchu.

Dans le ciel empyrée, des myriades d'étoiles scintillaient dans l'espace l'air était comme embaumé d'un parfum du Paradis. la terre toute entière attendait recueillie le "Gloria" aux notes légères et joyeuses, ce chant de triomphe que les Anges, messagers de joies, entonnaient autrefois dans les vallées de Bethléem.

Dans la chapelle que la nuit enveloppait de ses ombres, seule la lampe du sanctuaire réflétait sa pâle lumière aux reflets rougis par son cristal écarlate. A l'autel de Marie la crèche se dessinait un peu dans le pénombre.

Sous le pauvre toit de la cabane ébréchée, l'Immaculée prosternée devant son adorable enfant redisait, dans l'allégresse de son âme le sublime Magnificat. Et Lui, le Grand Petit Roi les petits bras tendus, souriait à sa douce Mère. Puis, Joseph l'humble, le timide adorateur de la Nuit sainte, répandait aux pieds de l'Eternel la floraison des trésors de son coeur ravi. Les animaux, la paille, la souffrance dans sa cruelle âpreté tout y était représenté.....

Enfin, dans une pose extatique un petit être tremblant et de crainte et d'amour contemplait, lui aussi, la céleste apparition. S'enhardissant, il se pencha frôlant de sa tête blonde la paille de la crèche, les yeux rivés sur le visage adoré, ses lèvres trahirent le grand secret :

"O petit Frère du ciel, je suis Benoit, j'ai 7 ans, je n'ai plus de maman si tu voulais..... ah ! je serais si sage 2!..... dire à ta mère de m'aimer un peu, elle est si belle et semble si bonne..... et je l'aimerais bien !....."

Continuant son audace :

"J'ai encore autre chose : à la grande maison où je demeure, chaque matin je vois un prêtre à l'autel, élever une blanche hostie et un calice d'or. Si tu voulais je pourrais, moi aussi, un jour tenir dans mes mains ce précieux Vase que j'envie et où l'on m'a dit qu'il y avait le Sang du Bon Dieu, et petit Frère, dis, veux-tu ?..... Et de grosses larmes tombaient pressées des yeux de l'enfant suppliant sur l'enfantelet divin.

L'orphelin attendait : ses paupières se fermèrent sa tête se pencha davantage et ses boucles dorées se mêlèrent aux cheveux du Fils de la Vierge.

Minuit sonna, l'obscurité du saint lieu se dissipa sous la pression des mille feux des ampoules électriques, les chants emplirent la vaste voûte de leur suave mélodie ; le Christ descendit au milieu de son peuple fidèle pour le bénir et le consoler. Et Benoit rêvait son rêve.....

L'office terminé, on trouve le cher endormi souriant dans la crèche.....

Bien des ans sont passés. Benoit a trouvé un mère dans la personne d'une femme de bien qui l'aima et le fit instruire comme un fils très cher. A 25 ans, son souhait de la crèche se changea en réalité, puisqu'à Noël 1920, il gravissait, tout rayonnant des joies de son récent sacerdoce, les degrés sacrés pour élever à son tour sur la foule silencieuse le Calice d'or tout empourpré du Sang divin.

Dieu fit plus, il poussa la générosité jusqu'à l'appeler à l'honneur d'être son apôtre sur la terre idolâtre de la Chine. Benoit vit aujourd'hui le rêve de son amour sublime en s'immolant à chaque instant pour le bien-aimé de son coeur d'orphelin, de prêtre et de missionnaire.

Le réveillon

L'USAGE de se réunir la nuit de Noël et de faire ripaille date de fort loin. D'abord on s'était borné à une légère collation au retour de la messe de minuit ; insensiblement, la collation se prolongea en face de la buche de Noel ; on y invita des amis et le réveillon devint un festin. Cependant, pour lui donner un semblant de sanctification, les portes, aussi bien des palais que des maisons bourgeoises, des châteaux que des chaumières, restaient ouvertes et hospitalières aux indigents cordialement restaurés des reliefs.

A cette époque moyennâgeuse, le menu des réveillons de cuisine relevée était de paons et de cygnes rôtis, comme pièces de resistance et, au dessert, de poupelins, de crêpes, de confitures sèches avec des oublies.

De nos jours, le réveillon populaire est constitué de charcuteries variées : boudins, andouilles et parfois apparait l'oie aux marrons et généralement, à la ville, on s'ouvre l'appétit par quelques douzaines d'huitres.

Dans les milieux plus raffinés, le boudin de Noël figure sous les formes les plus succulentes, mais avec accompagnements variés, du chapon ou de la poularde ou de la dinde o udu perdreau truffé et de foie gras savoureux, le tout arrosé de vieux vins et de champagne.

En Allemagne, c'est l'oie qui domine ou à défaut et même à la fois la choucroute garnie de jambon de Mayence et de saucisses de Fransfort, avec la bière comme boisson. En Angleterre, c'est la dinde rôtie et les viandes rouges — le rostbeaf national — sans oublier le plum-pudding monstre arrosés d'ale et de porter. En Italie, autant de goûts que de provinces : à Naples, où l'on dédaigne la viande, le plat traditionnel du réveillon est la grosse anguille pêchée dans les lagunes de Tomachio.

Au réveillon de l'an dernier, le ventre de Paris a absorbé : 200.000 kilos de boeuf, de veau et de mouton, 28,000 kilos de pores, 175,000 kilos de volailles, 20.000 de gibier, 190,000 de poisson, 2 millions et demi d'huitres et 70,000 kilos de fromage, pour ne parler que des principaux harnois de gueule.

Jadis, une coutume assez curieuse s'était généralisée en France, à Paris, et en notre province dans les milieux de beaux esprits. Au cours du réveillon succédait au chant des vieux noëls, les nombreux couplets de chansons satiriques où étaient passée en revue les événements de l'année et toute la chronique scandaleuse de la Cour et de la ville. Un recueil du temps nous a conservé une chanson de ce genre qui ne compte pas moins de 233 couplets et où le récit des aventures rapportées est apapté à la légende de la nativité :

Par respect pour cet ordre
La mère prend l'enfant
Et s'apprête en désordre
A partir à l'instant.

Auprès du bon Joseph, d'Hérouville s'avance. Ce pourrait bien être là l'origine de nos revues de fin d'année. Que de choses dans le réveillon !

Robert DELYS.

LEEDS, Village

A une mère affligée par la mort de son cher enfant Nicol.

Que la perte de ton cher enfant m'a affligée ! Je n'ai pu apprendre cette affreuse nouvelle sans verser les larmes les plus amères, et j'ai pensé devoir laisser écouler quelque temps sans t'écrire ; il fallait respecter ta douleur en laissant un libre cours à tes pleurs. Mon estime pour toi et mon attachement à ton petit "Nicol" m'en ont rendu la perte bien cruelle, et je viens au nom des devoirs les plus sacrés, mêler mes regrets à ta douleur et t'assurer que personne au monde ne sent plus que moi toute l'étendue de ton infortune. Ton coeur déchiré ne peut recevoir aucune consolation, je le sais, mais crois néanmoins, ma chère amie, que le temps changera un jour ton désespoir en une douce mélancolie, et que tu iras méditer, avec quelque charme, sur le tombeau de ton cher enfant qui maintenant repose dans le sein de la divinité La Providence sera juste ; et espérons-le elle t'offrira en réparation quelque chose de proportionné à ce qui est venu porter la désolation dans ton foyer et parmi les personnes qui ont l'avantage de te connaître. Les larmes abondantes dont tu as entouré sa tombe parlent assez pour me dire combien cet enfant faisait le bonheur de ta famille, et la plaie profonde qu'il laisse en ton coeur. Son heure était sonnée, il repose dans un lit que nous devons, tôt ou tard, partager ; mais son âme est là-haut près du Tout-Puissant, priant pous nous, sollicitant en notre faveur les bénédictions qui nous sont si nécessaires. Pour calmer la violence de ton chagrin, songe, je te prie, qu'il te reste encore une amie fidèle qui ira avec toi méditer sur la tombe de ton cher "Nicol".

Sois courageuse et crois à ma sincère affection

"Une amie".

St-Adrien d'Irlande

Va-et-Vient—

—M. et Mme Ernest Laflamme, de passage à Thetford Mines, dimanche dernier.

—M. Joseph Martineau, Mlle Adrienne Martineau, étaient à Thetford Mines, dimanche dernier.

—M. Lionel Malenfant, de Black Lake, de passage chez son frère M. Achille Malenfant, dernièrement.

—M. et Mme Vidas Roy étaient en visite chez leurs parents, à Black Lake, dimanche dernier.

—Mlle AdrienneGuay, de Québec, est revenue dans sa famille.

—M. et Mme Zotique Martineau, à Thetford Mines, par affaires, dernièrement.

—Mlle Marie-Ange Toussaint, institutrice, Mlle Carrier, ainsi que M. Carrier, de St-Jean de Brébeuf, visitaient Mlle Eveline Toussaint, institutrice, de notre localité, dernièrement.

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec

La Noël s'en vient rapidement et la Ligue de Sécurité de la Province de Québec tient à mettre ses membres en garded contre les dangers du temps des fêtes.

Bien que la Ligue n'ait pas l'intention de suggérer que cette période de réjouissance soit convertie en campagne de sécurité, elle est d'avis que certaines suggestions aideront à prévenir nombre d'accidents pénibles qui viennent souvent gâter les plaisirs de la Noël et du Nouvel An.

L'arbre de Noël est le premier sujet auquel la Ligue fait allusion. Elle recommande qu'il soit placé loin du foyer ou du poêle. On ne devra jamais y allumer des chandelles. Des lampes électriques peuvent être utilisées sans crainte de danger, pourvu que les connextions soient en bon ordre et que l'isolation soit parfaite.

Pour la décoration des fenêtres on ne doit employer que des chandelles électriques. Les ornements qui sont placés sur l'arbre doivent être non-inflammables. Toutes ces précautions préviendront la possibilité même d'un accident et, surtout, d'un incendie.

Les parents sont priés de ne pas acheter de jouets dangereux, d'ancrer l'arbre de Noël solidement, de ne pas garder l'arbre après qu'il est devenu très sec, de faire attention aux chutes — et, enfin, d'éviter que le Père Noël ne s'approche trop près du feu avec sa grande barge blanche.

CONTE DE NOEL

Les souliers de Noël

SAIT-ON que la touchante tradition des souliers de Noël — que les "tout petits" aiment tant !—naquit dans l'Ile-de-France, à Crépy-en-Valois, là même où fut enrayée la ruée barbare ? C'était au temps de saint Crépin et de saint Crépinien, son disciple et son compagnon. Les deux religieux, fuyant devant la persécution, la nuit, à travers la campagne s'arrêtèrent, affamés et transis, à la porte d'une humble chaumière habitée par une veuve et son enfant. On lui ouvrit Dans l'âtre, comme on manquait de bois — déjà — les deux sabots de l'enfant, brisés, allaient être brûlés..... On s'endormit.....

Au matin, Crépin, qui était fort adroit — n'est-il pas resté le patron des cordonniers ? — répara les sabots et, sur son invocation ardente au Seigneur, les sabots, refaits à neuf, se remplirent de belles pièces d'or luisantes. Dieu avait ainsi récompensé la bonne hôtesse de l'hospitalité qu'elle avait donnée aux deux saints. On juge de la joie de l'enfant, joie qui, à chaque Noël, depuis des siècles, se renouvelle en surprises, sinon en pièces d'or, pour les enfants tout petits..... ou même assez grands !

Jolie légende, n'est-ce pas ?

Ajoutons que le vilage où s'était accompli ce prodige conserva le nom des deux thaumaturges. Crépy vient, en droite ligne, de Crépin et de Crépinien !

INSOMNIE?

Il se peut que vous soyez nerveux, irritable et déprimé, vous pouvez souffrir d'indigestion et de maux de tête; mais le symptôme le plus marquant est l'insomnie. Le traitement indiqué est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, parce qu'elle restaure la santé et fortifie le système nerveux.

NOURRITURE du Dr. CHASE Pour les Nerfs

COMMENCANT
avec le Train No 5
JEUDI, 21 DECEMBRE 1933
Un Wagon Parloir Café
SERA OPERE ENTRE
SHERBROOKE et QUEBEC
Via : LEVIS, — comme suit :

No 5 — Dép. SHERBROOKE .... 3.10 p. m.
No 2 — Arr. SHERBROOKE .... 1.05 p. m.

Dimanches exceptés.

QUEBEC CENTRAL

CORBY'S OLD RYE WHISKY

LE PLUS VIEUX WHISKY AU CANADA À CE PRIX

FLACON de 10 onces $1.00

PINTE . . . $2.40
40 onces . . $3.60

ÂGE CERTIFIÉ 1926

Mélangé et embouteillé par la Consolidated Distilleries, Ltd. Siège social, Montréal, Qué.

FEMINA

Amour dont on ne se lasse pas

Le vent rôde autour de la maison et comme toujours ce soir je ne sortirai pas. J'ai souvent de ces désirs de revoir mes souvenirs vieux et ma table est isolée sous un amas de papiers dont quelques-uns aux promesses douteuses, sans charmes. Je suis subitement surprise de lire, en feuilletant un livre de mes mémoires, d'une écriture lourde, indécise, ce que je reconnus après y avoir songé, pour être un des beaux vers de M. O. LeMay :

Moi, je suis un vieil arbre oublié
dans la plaine
Et pour tromper l'ennui dont
ma pauvre âme est pleine,
J'aime à me souvenir des nids
que j'ai bercés !

A n'en pas douter, c'était la main tremblante de ma mère qui avait tracé dans mon livre, ces mots qui me concerneront un jour quand je ne compterai plus mes cheveux blancs. Vais-je le lui rappeler ? Elle est près de moi assise et travaille : le lampradaire à quatre roses fait un chemin de lumière sur ses cheveux blanchis. J'aime cet effet de printemps et d'hiver, ce silence qui ferait croire la maison inhabitée. Et puis la fatigue vient à ses doigts qui vont si vite, la lumière gatigue ses yeux un peu vieux, c'est vrai, mais si beaux toujours et, alors, c'est le temps de causer.

On parle du vieux temps, de ce ancien temps où les vieux avaient vu des choses effroyables passer au-dessus des nuages, ou même sur la route la nuit en revenant du marché. Sa voix s'anime et s'émeut, car parler du passé c'est écarter les voiles translucides de toute une jeunesse, d'un foyer défunt, ranimer des rêves d'antiques amours, et comme à travers la vitre d'une voiture on voit défiler les maisons, les arbres, les êtres, moi dont le coeur est vagabond, en regardant ce front froissé, je me sens meilleure devant tant de courage de bonté, de vertu.

Il me semble que je ne la connais que d'hier, ma mère, et puis à la regarder davantage chaque jour, j'ai peur de voir plus de fatigue dans son être enclose, car la vie ne lui fût pas toujours douce hélas ! les ans ont tôt fait de trahir l'envahissement des sacrifices et les mauvais enterrent mal les douleurs sous leurs sourires devant les enfants grandis ! A la jeune fille désenchantée, brisée par quelque cruel amour, il faut la tendresse d'une mère. On lui peut tout dire. C'est elle qui prie qui console et avec de secrets dessins elle tisse un brouillard sur l'armée de nos chimères, mais, plus tard, à la bien regarder, on trouve étrange de voir de nouveaux plis à son front morose. Puis quand la nuit touche au sol endormi et que le grand fils n'est pas encore rentré, c'est elle que vous verrez à la fenêtre, penchée écoutant de la rue plus vaste bruire le vent et ses pensées sont comme des vols d'oiseaux, elles fuient bien haut, vers les nuages qui courent sur les étoiles.

O, chères mamans qui attendez le retour du brave fils. Je m'associe à votre attente. Ah ! il semble qu'ils ne reviennent jamais nos gars, et dire que ce jour de leur retour pourrait être demain.

Le vent rôde autour de la maison, et de tristesse mon âme est pleine.

De Vin E qui.

PENSEES

La liberté consiste à vouloir que les choses arrivent non comme il te plaît, mais comme il est juste qu'elles arrivent. Epictète.

* * *

La vie a pour symbole une tige brisée, humide encore de pluie et couverte de fleurs.

Alfred de Musset.

* * *

Le vice du bavard est de parler toujours et de ne réfléchir jamais. Théophraste.

MESSE DE MINUIT

C'est Noël, Bébé dort sous ses tentures closes,
Rêvant, les poings fermés sur ses yeux alourdis,
De beaux jouets dorés, de fleurs fraiches écloses
Dans les jardins du paradis.

Au dehors on entend des voix ; la poule passe,
Calme, écoutant au loin le clocher plein de bruit,
Qui jette sa clameur sonore dans l'espace
A tous les échos de la nuit.

Maîtres et serviteurs, qu'un symbole égalise,
De crainte d'éveiller le bébé rose et frais,
Pieux et recueillis, pour se rendre à l'église,
Passent le seuil à pas discrets.

Il est minuit bientôt. Seule, la jeune mère,
Reste auprès du berceau que son amour défend,
Oubliant tout, chagrins, soucis, la vie amère,
Pour ne songer qu'à son enfant.

Il est là sous ses yeux, son trésor qui sommeille,
Innocent et serein, tandis qu'au ciel profond,
Resplendit pour lui seule la vision vermeille,
Que les blonds chérubins lui font.

La mère enfin se lève, anxieuse, attentive,
Et, dans les petits bas au chevet suspendus,
D'une main toute émue elle glisse, furtive,
Joujoux confondus.

Puis tombant à genoux, jusqu'aux pleurs attendrie,
Plus folle que son fils, plus riche que Crésus,
Murmure en son orgueil : Comme vous, ô Marie,
J'ai un petit Enfant-Jésus !

Louis FRECHETTE.

AUTOUR DE LA CRECHE

Sur la paille, dans une grotte,
Repose un tout petit enfant.
Sous le froid intense, il grelotte,
Et même, il se plaint en dormant.

Bientôt, de la sphère céleste,
Viennent des anges, en ce lieu,
Entourant la couche modeste
Où dort le petit Enfant-Dieu.

Voyez ces pâtres ; sur la plaine,
Ils accourent d'un pas léger,
Apportant de la blanche laine,
En cadeau pour le nouveau-né.

Ensuite, arrivent des Rois-Mages
Vêtus de manteaux somptueux ;
Ils veulent rendre leurs hommages
A Celui qui descend des cieux.

Les Mages ont, près de l'étable,
Laissé leurs chameaux, pour l'instant,
Tandis qu'à l'Enfant adorable
Chacun offre un riche présent.

Les anges chantent un cantique.....
La Mère du doux Bambino
Se joint, dans un beau chant mystique,
A ces messagers du Très-Haut.

Or, quand s'élève la voix pure
De la Mère de l'Enfant, tous,
Même les chameaux, on l'assure,
Devant Jésus ploient les genoux.

Mme A. B. LACERTE.

SI vous souffrez de :

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins,
Périodes douloureuses ou irrégulières
Troubles internes essentiellement féminins.

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE

prenez, Mesdames, les PILULES ROUGES; elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

CONTE DE NOEL

Le sabot vide

IL A NEIGE tout le jour sans interruption.

La terre est toute blanche.

L'on dirait que les anges ont secoué leurs ailes sur les prés et les côteaux tant la neige est immaculée et légère en duvets. L'on croirait aussi que les étoiles ont laissé tomber leurs diamants sur cette blancheur afin qu'elle étincelle magiquement pour la nuit de Noël.

La lune, en son premier croissant, argente cette beauté et accroche des rayons dans les tourelles sacrées où les cloches s'ébranlent, rivalisent les unes avec les autres pour chanter plus fort et plus joyeux, l'appel des chrétiens à la Messe de Minuit.

Dans tous les foyers, c'est la même activité, la même hâte, la même fête qui irradie et les êtres et les choses.

Chaque année, c'est une joie nouvelle d'aller aux pieds du Bambino de la Crèche retrouver son âme d'enfant pour croire, aimer, espérer..... et les foules purifiées par la grâce comme le sol par la neige, s'en vont à pas heureux vers le temple où les cloches répètent : Noël ! Noël !

La Messe achevée, les fidèles se rendent à la grotte rustique, symbole du refuge où s'est accomplie jadis notre rédemption, comme vers Bethléem s'en allaient les Rois Mages lorsque l'étoile céleste souriait à leur foi. Yvonnette, une enfant de vingt ans, dont l'existence comptait bien des croix, la première s'élance à la Crèche, sa prière sur les lèvres. Elle attendait beaucoup de cette heure de grâce ; un peu d'accalmie dans sa tourmente et la venue d'un grand bonheur longtemps espéré et chèrement payé. Mais à ses côtés, une Maman s'est agenouillée et avant que la jeune fille ait pu glisser sa demande, la mère jette sa désolation aux pieds de Jésus. Yvonnette se retire dans l'ombre, cédant l'unique prie-Dieu à l'aînée et malgré son vouloir discret, elle entend la supplique maternelle.

Comme elle souffre, la femme inquiète dont l'enfant agonise. Yvonnette la voit les yeux pleins de larmes et son coeur s'étreint de cette douleur qui se livre tout près d'elle. De quelle ferveur la petite Maman implore la guérison de son trésor, puis plus sereine, elle se lève et s'en retourne tandis qu'à sa place, sans qu'Yvonnette puisse s'avancer, se hâtent et défilent sur le prie-Dieu de velours pourpre, les croyants qui apportent leur coeurs comme une urne précieuse où l'amour s'allie à la foi et la prière à l'espoir.

Résignée, l'enfant attend son tour et toujours dans l'ombre écoute les plaintes de ce cortège d'affligées. Dans cette immense vigne qu'est l'univers des âmes, Yvonnette se croyait la seule grappe trop tendre et trop mûre, la seule grappe écrasée, broyée, anéantie sous le pressoir des doigts divins..... Et elle a soudain la révélation que le cep humain où croissent les coeurs, saigne sans cesse, rougissant le treillage ou s'accrochent les vies.

C'est une époque malheureuse dont le mari a déserté le foyer, une bonne grand'maman si attristée pour le petit-fils qu'elle a fait sien et dont l'âme s'en va à la ruine morale; des amants trahis, des amants tremblants pour l'amour qui leur échappe; un vieillard délaissé, méprisé de ses propres enfants et combien abattu; une petite abandonnée qui les mains jointes demande à Jésus de lui donner du pain; un jeune garçon qui supplie le Maître de changer son Papa ivrogne qui fait pleurer sa mère et les rue tous deux de coups; un homme à la mine abattue et déprimée et qui prie si bas, si bas qu'Yvonnette ne saisit pas la supplique révélant sa détresse.

Ils vont ainsi, les fidèles, offrir leur coeur en hommage et mendier la lumière, le réconfort et le salut au Jésus de la Crèche.

Yvonnette est seule maintenant la place est libre..... mais la prière ne vient plus sur ses lèvres, les mots si éloquents tantôt sont oubliés.....' de grosses larmes roulent de ses joues sur le velours fané où ses mains se croisent et l'enfant ne sait pas pourquoi elle pleure, pourquoi elle est si attendrie, pourquoi elle n'est plus la petite Yvonnette qui, la première tantôt était accourue, le coeur à l'espoir, près du mignon Jésus de Bethléem.

Tant de misères ont frôlé son âme, il y a un instant, ue la misère à elle lui semble petite, vaine, légère'..... un instant, elle hésite à dire les mots qui montent à l'assaut de son beau bonheur, et comme l'enfant riche qui cède son jouet à l'enfant pauvre, pleure sur son sacrifice mais sourit au rayonnement qu'il crée chez les misérreux de même, avec des larmes filtrant malgré elle entre ses paupières, Yvonnette, le sourire aux lèvres immole purement sa joie, la joie tant attendue pour Noël.

—"Jésus, supplie-t-elle, oui, tout ce que j'ai là, dans la poitrine de rêves, d'espoirs, de tendresses, je vous la livre sans regret afin que tous, au matin, soient heureux oui, tout ce qui bat, palpite, aime en moi et que vous savez par coeur, oui..... tout ça et encore..... toutes les fleurettes que je suis espérer cueillir sur mon chemin, les blés d'or que je puorrais glaner dans les champs oubliés, tous les reflets de félicité que vous devez avoir réservés à moi comme aux autres humains pour aider à porter la vie, Jésus, tout cela, je vous le donne, je vous l'offre, je vous le sacrifie pour ceux-là qui sont venus sangloter à vos pieds. Plus encore oui je consens à garder sur mon épaule, la croix qui pourtant s'incruste dans ma chair oui..... pour ceux-là..... Donnez, Jésus, donnez, tiens, voici ma part, et consolés en se penchant sur le sabot où vous aurez enfoui des perles de bonheur.....'"

Au matin, bien des sabots débordaient de faveurs bénies descendues du Ciel pour effaier les larmes et adoucir les vies tourmentées et agenouillés devant ces pierres précieuses roulant de leur refuge comme une suite de bonheurs inespérés, tous ignoraient qui leur avait acheté ce lumineux trésor.....

Seule en la fête de Noël, une enfant de vingt ans trouva son sabot vide..... vide..... mais le serrant contre son coeur, elle avait dit, un sourire d'ange sur les lèvres :

—"Non, mon petit sabot, tu n'es pas vide, pour moi..... car tu es tout plein, tout plein de la joie que j'ai cédée aux autres et je suis heureuse..... heureuse..... heureuse....."

FRANCELINE.

La nuit de Noël

OH ! la nuit de Noël ! Elle ne peut jamais revenir sans me ramener tout un cortège d'évangéliques et lointaines réminiscences ! Souvenirs de première enfance, vagues et blancs comme les flocons de neige qui tombaient souvent ce soir-là sur le chemin conduisant de la maison paternelle à l'église de mon village. Pourtant, malgré la neige, on n'aurait pas manqué pour un empire la messe de minuit ; et surtout les plus jeunes se promettaient comme une fête et la promenade dans la nuit, et la cérémonie sous les cierges d'or.

Pour mieux se tenir éveillés, tous s'asseyaient rangés autour d'un bon feu, parents, enfants, domestiques ; et l'on égayait les heures, par quelque jeu en usage dans le pays pendant les longues soirées hivernales. C'était monotone, sans doute, mais innocent et patriarchal, tout à fait en harmonie avec la paix et la candeur qui semblaient neiger, cette nuit-là, et sur le sol et sur les âmes !

Puis, quand se faisait entendre le son de la cloche grave et assez mélancolique — car, je m'en souviens parfaitement, la cloche de mon village n'était pas argentinne, elle était plutôt pensive et triste, — tous se levaient, tous se dirigeaient du côté de l'église, une lanterne à la main, tous, excepté le père qui restait avec le chien pour garder la maison. La mère allait prier, le père veillait sur le nid.

Au retour, on réveillonnait simplement, rustiquement. J'ai fait des réveillons plus somptueux, je n'en ai pas fait de meilleurs. Quelque chose de bienheureux et de pur planait sur le foyer. Après la communion de quelques-uns à la table sainte, c'était la communion de tous à la table de famille..... Souvenirs chauds et profonds !

La nuit de Noël n'a pas ou n'a que peu de fleurs, mais elle a des ressouvenances. Les fleurs sont dans l'âme.

Emile TRILLIET.

Il y a peut-être plus d'hommes qui ont manqué aux occasions qu'il n'y en a eu à qui les occasions ont manqué.

La Baumelle.

Les piscines romaines

Leur construction sanitaire et scientifique

Les ingénieurs de l'Empire Romain construisaient les piscines de telle manière que l'eau débordait sans cesse de leurs berges.

Cette manière de construire avait pour avantage insigne d'enlever l'eau salie par les baigneurs, et l'eau était pure en tout temps.

Laisser la surface de l'eau sans faire écouler les déchets qui séjournent après le bain, c'est tout simplement inviter les maladies à se déclarer, dit un éminent ingénieur de Philadelphie.

Il y a vingt-deux siècles, Appius Claudius devint Censeur de la République Romaine. Désirant augmenter les opportunités de faire usage des bains publics, et aussi pour la nnatation, il fit construire un aqueduc à Praeneste, à une vingtaine de milles de Rome, qui amenait l'eau au nouveau bain public juste en dehors des murs de la capitale. Un établissement muni d'une bouilloire à eau chaude était chargé d'adoucir l'eau, afin de la purifier.

On vit de si grandes foules accourir pour jouir des bains chauds et pour nager dans l'eau fraiche, qu'il n'y avait pas assez de place pour tout le monde.

L'essai était un grand succès, et l'on décida de construire d'autres bains publics et d'autres piscines pour la natation. Pour cela, l'on construisit de nouveaux aqueducs en dedans des murs de Rome, à tel point que les aqueducs apportaient chaque jour près de deux cents millions de gallons d'eau au peuple romain.

Les bains romains restèrent en usage constant durant près de 700 années.

Quelle était la raison de leur grand succès ? Premièrement, le dessin de la piscine et la circulation de l'eau, sa grande quantité et sa fraicheur. Secondement, la stricte observance des règlements édictés par le Censeur pour l'opération des bains et des piscines.

Les serviteurs qui négligeaient leurs devoirs étaient punis comme s'ils eussent été coupables d'homicide.

L'eau qui venait de l'aqueduc entrait dans la piscine par le fond à travers de multiples ouvertures et s'écoulait par-dessus bord à la surface, dans un égoût construit le long de la piscine.

La possibilité du manque d'eau était ainsi éliminée, la stagnation était absente, et tous les produits de déchets surnageant à la surface de l'eau, étaient enlevés.

Vers l'an 453 de notre ère, les Huns détruisirent les aqueducs, et cinquante ans plus tard tout avait disparu.

A la chute de l'Empire Romain les lois des pays qui avaient adopté les coutumes romaines furent relâchées. On changea le dessin et l'opération pour économiser l'eau.

Durant tout le moyen-âge on se baignait et on nageait peu. Les piscines furent négligées et devinrent des lieux d'infection. Finalement, elles furent complètement abandonnées.

Dans le cours du XIXe siècle les effets bienfaisants du bain et de la natation furent reconnus, mais la construction des premières piscines se fit sans aucune connaissance des lois qui gouvernent l'action des produits de déchets dans l'eau.

On construisit des piscines dans les gymnases, dans les clubs, dans les hôtels, etc., où l'usage du bain était assez rare, et où la pollution de l'eau était à peine perceptible, et négligée.

L'expérience acquise dans ces piscines, avec leur usage peu fréquent, a servi à établir les méthodes actuelles de purifier l'eau dans presque toutes les piscines.

Lorsque les piscines sont très employées, il est naturel de penser qu'une grande quantité de déchets est présente dans l'eau. La surface de l'eau est considérée comme l'endroit le plus dangereux, attendu que la plus grande partie des déchets surnagent à la surface de l'eau. Ils se décomposent, formant une écume; la température de l'eau étant constante, la surface de l'eau devient un incubateur de bactéries.

Les ingénieurs du XXe siècle ont donc adopté une forme modifiée des méthodes romaines pour la circulation de l'eau, enlevant les déchets, qui surnagent dans la piscine, aussitôt que le nageur en est sorti.

Il faudrait bâtir un établissement de purification de l'eau, capable de tuer toutes les bactéries, opérant à la capacité de deux gallons par pied carré à la minute.

La valeur du chlore liquide comme stérillisant de l'eau pour les piscines de natation est maintenant reconnue comme très grande. Il faut en employer une assez grande quantité dans toutes les parties de la piscine, au moyen d'une circulation souterraine. Le traitement au chlore est une sauvegarde précieuse.

Pour vous, jeune mari

Vous vous donnez ce "genre" et vous vous en vantez : ne jamais faire de compliments à votre jeune femme sur son élégance sur ses soins pour la maison, sur ses qualités. Vous êtes le "maître" et trouvez très naturel d'être servi en toute perfection. Autant vous étiez empressé à flatter votre fiancée, à l'entourer d'un encens "de louanges", autant vous restez indifférent aux efforts de votre femme pour vous plaire. Votre froideur ne se départit que pour critiquer ses moindres oublis ou ce que vous appelez des ignorances, des fautes, lesquelles la plupart du temps, ne sont coupables que de ne point répondre à votre façon de voir, à vos manies .....à votre caprice du moment.

Persistant dans cette attitude, vous n'aurez pas à vous étonner que votre femme se lasse de remplir avec entrain ses devoirs de maîtresse de maison. Comment aurait-elle du goût à se bien vêtir si vous ne vous occupez de sa toilette ou de sa coiffure que pour la critiquer ? Lui sera-t-il facile d'être aimable, d'avoir un esprit enjoué, de causer avec vous qui ne savez lui adresser que des répliques ironiques ou des gronderies ?

Sans doute votre jeune femme peut avoir des torts, cependant je constate qu'elle fait plus d'efforts que vous pour maintenir la joie du foyer. Vous vous plaignez qu'elle ne soit plus la compagne rêvée..... Lui en offrez-vous l'occasion et comprenez-vous le désir de vous plaire et la soif d'intimité qu'éprouve celle qui a quitté une famille aimante pour aller vers vous ? N'est-il pas criminel pour un homme de prendre une jeune fille belle, affectueuse, gaie, de l'arracher à la demeure paternelle après lui avoir fait goûter le temps délicieux des fiançailles, puis de lui enlever toute gaieté et de glacer son amour pour une indifférence et un égoisme coupables ?" .....Ce jugement un peu sévère d'un penseur qui a su regarder autour de lui, vous fera-t-il réfléchir ? Ce n'est pas après six mois de vie commune que votre femme peut être initiée aux complications de votre caractère, connaître tout ce qui vous plaît et, tout ce qui vous déplaît, avoir la diplomatie requise élémentaire pour vous offrir ce qui vous fait sourir ou vous céler ce qui vous fait grogner ?

Ne jouez pas le bonheur de votre foyer en refasant le mot qui encourage le regard qui réconforte à celle dont tous les humbles travaux, les obscures besognes ne sont que des efforts continus pour vous faire la vie plus douce, plus aimable.

Pour Rire

QUESTIONS INDISCRETES

—Dis, maman, qu'est-ce que c'est qu'une question indiscrète ?

Euh ! c'est.....c'est une question à laquelle on ne peut pas répondre.

—Et bien, l'instituteur me pose toujours des questions indiscrètes.

Le client. — Un client peut rester ici tant qu'il n'a pas fini de manger ce qu'il a commandé ?

Le restaurateur. — Oui, monsieur.

Alors, apportez-moi donc pour 25 sous de gomme à mâcher.

Annette. — Je ne le connaissais pas beaucoup, mais un jour, dans une patinoire, nous sommes tombés tous les deux.

Gabrielle. — C'est cela qui a "brisé la glace".

—Combien y a-t-il de gares à La Havane ?

—Je ne le sais pas.

—Il y en a six, puisque l'on dit les "cigares de La Havane".

ECOLE TECHNIQUE

200 Rue SHERBROOKE, Ouest. Montréal

Cours d'Automobile

Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Rétribution réduite de 20%. Venez voir ou écrivez.

Le prochain cours commencera le 8 janvier 1934.

Joyeux Noël et Bonne Heureuse Année

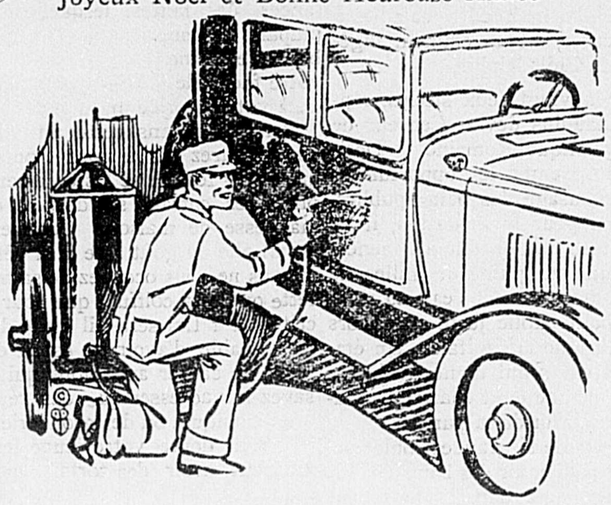

A l'avenir, je ferai le débossage des carrosseries, et le peinturage des machines de toutes couleurs.

Demandez mes prix qui sont des meilleurs avec ouvrage garanti.

J. R. GREGOIRE

DEBOSSEUR PEINTRE

509 Notre-Dame, — Tél.: 675 — Thetford Mines.

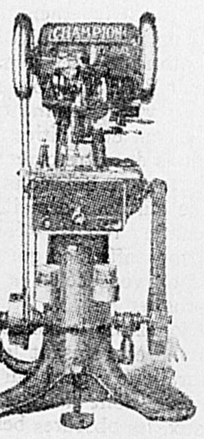

Joyeux Noël et Bonne Heureuse Année

à tous mes clients et amis, pour 1934

—o—

Spécialité : — Aiguisage de Patins à l'huile.

—o—

Semelles cousues et ouvrage garanti.

—o—

Un essai vous convaincra.

ADRIEN LAFLAMME

CORDONNIER

419, rue NOTRE-DAME, THETFORD MINES.

BILLETS REDUITS

Entre tous les points au Canada et pour certaines destinations aux Etats-Unis.

NOEL ET LE JOUR DE L'AN

* PRIX du PASSAGE SIMPLE pour ALLER-RETOUR

FIN-DE-SEMAINE DE NOEL : Billets en vente à partir de 5 h. a. m., le 23 déc., jusqu'à et y compris le 25 déc. Coupon de retour valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, mardi, 26 déc.

FIN-DE-SEMAINE DU JOUR DE L'AN : Billets en vente à partir de 5 h. a. m., le 30 déc., jusqu'à et y compris le 1er janv. Coupon de retour valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, mardi, 2 janv.

* PASSAGE SIMPLE plus 25% pour ALLER-RETOUR

Valable pour aller de jeudi, 21 déc., à lundi, 1er janv. inclusivement ; au retour le voyage devra commencer pas plus tard que minuit, 8 janv.

LES ROIS — 6 janvier

* PASSAGE SIMPLE pour ALLER-RETOUR : Valable pour aller sur n'importe quel train après 5 h. a. m., vendredi, 5 janv., jusqu'à samedi, 6 janv. inclusivement. RETOUR : valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, lundi, 8 janv.

Pour renseignements et billets, adressez-vous à C. A. LANGEVIN Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, ou encore à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

REGLEMENTS DU JEU DE HOCKEY
d'après l'Association Canadienne du Hockey Amateur

Sur demandes intenses de plusieurs Amateurs du Hockey "Gouret" nous reproduisons ici les Règlements qui seront suivis, cette année, par la Ligue de Thetford.

LA PATINOIRE

La patinoire, ou surface de jeu, doit être une couche de glace, libre de tout obstacle, de pas moins de 160 pieds de longueur, et de 60 pieds de largeur.

Note—Une surface de 175 pieds de longueur par 75 pieds de largeur est suggérée, mais une glace de 185 pieds le longueur par 85 pieds de largeur contitue une dimention idéale et est recommandée.

La rampe,, soit dans les côtés ou aux extrémités, doit être libre de tout obstacle et être de couleur claire, et devrait avoir trois pieds ou plus en hauteur.

Note—La rampe devra être solidement construite, et toutes les portes devront être bien fermées pendant la durée de la partie.

LES LIGNES—Sur toutes les surfaces de 200 pieds ou plus en longueur, une ligne doit être tracée dans le sens de la largeur à 60 pieds de la ligne de chaque but. Sur les surfaces plus petites, la glace devra être divisée en trois sections égales, entre les lignes des buts.

Note—Les lignes devront être de quatre pouces de largeur, et de couleurs sombre. La ligne entre les poteaux des buts devra avoir un pouce de largeur. Il est ordonné aux arbitres de vérifier si la glace est marquée conformément aux règlements. Aucune partie ne peut être jouée à moins que les lignes ne soient tracées suivant lesdits règlements.

LE JEU

Le hockey amateur canadien est joué sur la glace par deux équipes de six joueurs, chaussés de patins. Chaque joueur a un bâton "de hockey" avec lequel il transporte une "rondelle" sur la glace, afin que son équipe puisse compter un point, ou but, contre le club adverse. La "partie" se joue durant un certain temps, et le club qui compte le plus grand nombre de "points" est le gagnant. Un "arbitre" contrôle le jeu et fait observer les règlements, assisté d'un assistant-arbitre, en certains cas, de juges de buts et de chronométreurs.

LES JOUEURS

1. Une équipe est composée de six joueurs. Les joueurs sont désignés comme suit : Gardien de buts, défense droite, défense gauche, centre, aile droite, aile gauche.

En plus des joueurs susmentionnés, chaque club pourra utiliser quatre autre joueurs comme substituts, mais, en aucun temps, durant la partie, chaque club ne pourra avoir plus de six joueurs sur la glace.

Un substitut gardien de buts est aussi permis, mais ce substitut, tout comme le gardien de buts régulier, ne pourra jouer ailleurs que devant les buts, et aucune substitution ne pourra être faite avant la fin d'une période, sauf dans le cas de blessure, tel que prévu plus loin. Un gardien de buts recevant une punition peut être remplacé par l'un des joueurs qui étaient sur la glace du moment où la punition lui fut donnée.

Tous les joueurs doivent porter des numéros bien visibles sur le dos de leurs chandails.

Les noms, numéros, position de jeu et numéros d'enregistrement des cartes des joueurs doivent être inclus dans le rapport officiel d'un partie par l'Arbitre.

LES BATONS

2. Les bâtons de hockey ne devront avoir plus de trois pouces et demi le largeur, en aucune partie, et devront consister entièrement de bois. Il est permis de les revouvrir de ruban (communément connu sous le nom de "tape"), et de les contre-balancer, pourvu que le matériel employé pour ce faire soit entièrement dissimulé dans le bois. Les bâtons ne devront pas avoir plus de cinquante-quatre pouces en longueur, à partir du talon, et la lame ne pourra avoir plus de quinze pouces le longueur.

Note—Un joueur, autre que le gardien de buts, qui perdra ou brisera son bâton, est automatiquement hors de la partie jusqu'à ce qu'il ait repris possession, ou légitimement remplacé son bâton.

LA RONDELLE

3. Une rondelle de hockey est un disque plat, circulaire, et fait de caoutchouc vulcanisé, d'un pouce d'épaisseur, et de trois pouces de diamètre, de pas moins de cinq onces et demi et de pas plus de six onces.

LE BUT

4. Un but placé au milieu de chaque ligne des buts, est composé d'un filet officiel supporté par deux poteaux perpendiculaires à la place, de quatre pieds de hauteur, placés à six pieds l'un de l'autre, et à au moins cinq pieds—de préférence, dix pieds—de l'extrémité de la glace. Les poteaux des buts doivent être solidement fixés dans la glace, sur la ligne des buts. Dans le cas où un poteau de buts ou le filet, se déplacent ou se brisent, l'arbitre doit arrêter le jeu, et la partie ne recommencera qu'après que le poteau ou le filet auront été réparés. Il sera du devoir de l'arbitre, avant chaque partie, de mesurer les buts. Une ligne foncée et bien visible, d'un pouce de largeur, devra être tracée entre le centre de chacun des poteaux. (Le club receveur "home team" aura la responsabilité de voir à l'observation de ce règlement, et l'Arbitre ne pourra commencer une partie tant qu'on n'aura pas satisfait à ce règlement).

Note—La structure d'un but comporte en outre deux barres parallèles à la glace, et reliées aux poteaux, comme suit : L'une sera placée à dix-sept (17) pouces du sommet des poteaux, et l'autre, reposant sur la glace, sera placée à vingt-deux (22) pouces des poteaux, à leur base. Le filet officiel devra recouvrir toute cette charpente, et sera fait de mailles qui ne devront être recouvertes d'aucun matériel pouvant obstruer la vue du juge des buts.

L'ARBITRE

5. Il y aura un arbitre pour une partie, excepté dans le cas où l'Exécutif nommera un assistant-arbitre. En aucun cas ils ne pourront être membres des clubs intéressés. Le rôle de l'arbitre est de faire observer les règlements, de décider des discussions ou des cas qui ne sont pas prévus par les règlements, de nommer ou remplacer des juges, de contrôler les chronométreurs qui prennent note du score pour lui, d'annoncer chaque point tel que compté, et déclarer officiellement le résultat à l'issue d'une partie. La rondelle sera considérée "au jeu" tant que l'arbitre n'aura pas arrêté la partie, chose qu'il peut faire en aucun temps en se servant d'un sifflet ou d'une cloche. Sa décision sera finale et sans appel. Ceci s'applique aussi lorsqu'un but est compté. Le juge des buts informe l'arbitre, lorsqu'un but est compté, mais la décision de ce dernier est finale et irrévocable.

CHRONOMETREURS ET PUNITIONS

6. Deux chronométreurs devront être nommés—un par chaque capitaine—avant le début d'une partie. Ce sera leur devoir de tenir un compte précis du temps de chaque partie, en déduisant le temps des arrêts au cours du jeu. Ils devront faire rapport à l'arbitre de toute différence dans leurs enregistrements du temps, en mettant une sonnerie en branle, et le cas devra être réglé sur le champ par lui. L'arbitre devra aussi nommer un chronométreur qui aura charge de tenir le temps des punitions, et d'avertir les joueurs punis lorsqu'il sera temps, pour eux, de retourner au jeu. Les chronométreurs seront sous la juridiction de l'arbitre. Un "gong" leur sera réservé. Une punition imposée à un joueur ne commencera qu'à partir du moment où ledit joueur se rapportera au chronométreur en charge des punitions. La durée des punitions sera calculée d'après le temps du jeu, le chronométreur des punitions devant arrêter sa montre pendant toute la durée des arrêts du jeu. Un joueur servant une punition à l'issue d'une partie nulle, d'une période régulière ou supplémentaire, devra retourner au pénitencier pour y terminer sa punition au début de la période (régulière ou supplémentaire) suivante. Une punition inachevée à la fin d'une partie nulle sera pas complétée au cours de la partie suivante d'une série de parties.

Note—L'arbitre devra voir à ce que le banc du pénitencier ne soit affecté exclusivement qu'aux joueurs punis. L'arbitre devra arrêter le jeu pour imposer une punition.

JUGES DES BUTS

7. Il y aura un juge en arrière de chaque but, qui devra informer l'arbitre lorsqu'un point aura été compté. Mais la décision de l'arbitre sera finale.

Note—Il y aura une lumière rouge en arrière de chaque but, dont le juge se servira pour signaler qu'un point a été compté. S'il n'y a pas de lumière, chaque juge de but devra avoir un pavillon blanc ou un mouchoir. S'il est même nécessaire au juge de se tenir sur la glace, en arrière du filet, il ne devra en aucune façon nuire au jeu. Il devra juger en arrière du même filet durant toute la partie. Il ne devra pas parler au gardien de buts. Des juges de buts neutres sont préférés si possible.

LE GARDIEN DE BUTS

8. (a) Le gardien de buts peut arrêter la rondelle de la façon et dans la position qu'il veut, mais ne pourra la lancer ou la garder, excepté pour s'en débarrasser en la lançant en arrière de la ligne du but. **Aucun autre joueur du côté défensif autre que le gardien de buts, ne pourra, durant le jeu, se coucher, s'asseoir, s'agenouiller ou glisser sur la glace, dans le territoire dudit gardien de buts.** Le gardien de buts peut porter des jambières, protecteurs, et un masque pour la figure, mais ne pourra porter aucun équipement qui lui donnera une assistance illégale dans la garde de son filet.

(b) Les jambières du gardien de buts ne pourront excéder une largeur minimum de dix pouces, largeur mesurée alors que les jambières reposeront à plat.

Note—Feinter avec la rondelle dans la main, de la part du gardien de buts, est considéré comme retenir la rondelle, et cette faute devra être punie en conséquence. Avant la partie, l'arbitre devra mesurer les jambières des gardiens de buts ; et, si elles ne sont pas conformes aux réglements, il devra en ordonner le changement. L'arbitre ne devra pas, non plus, permettre à un gardie nde buts de porter aucun accessoire ou partie d'équipement, comme un long tablier de cuir, qui lui seraient d'une assistance illégale pour garder son filet.

LA PARTIE

9. Chacun des deux clubs devra avoir un capitaine (un joueur de l'équipe), lequel, avant le match, tirera au sort pour le choix des buts. Chaque capitaine devra porter un brassard de quatre pouces de largeur, d'une couleur tranchant bien sur son uniforme, portant la lettre "C". Ce brassard devra être porté sur le bras droit, entre l'épaule et le coude, afin de distinguer le capitaine des autres joueurs.

Note—Seul le capitaine peut adresser la parole à un officiel.

DUREE DE LA PARTIE

10. Les clubs joueront trois périodes de 20 minutes chacune, avec repos de dix minutes à l'expiration de chaque période. La durée des parties sera d'une heure, sons compter les arrêts. Le club scorant le plus grand nombre de points, ou buts, dans ce temps gagnera la partie. Si, à l'expiration de ce temps, la partie est nulle, il y aura un repos de dix minutes après lequel les clubs changeront de côté, chaque club jouant cinq minutes de chaque côté. Si aucun des clubs n'a l'avantage dans les points à l'expiration de cette période supplémentaire, le jeu devra se continuer de la même façon, avec cinq minutes de repos après chaque période additionnelle de dix minutes. Si un club refuse de jouer aucune des périodes, supplémentaires, il perdra automatiquement la partie. Aucune partie ne pourra être continuée pendant plus de 30 minutes de jeu supplémentaire.

Note—Les arbitres devront voir à ce que la partie commence à temps, et que les clubs retournent promptement sur la glace à la fin des périodes de repos. Ces périodes de repos sont de dix minutes seulement, et les clubs qui n'obéiront pas promptement au signal de l'arbitre pour retourner sur la glace, seront punis par la perte des services d'un joueur sur la glace, pour chaque minute de retard. L'arbitre devra cependant donner un signal préliminaire aux clubs trois minutes avant l'expiration de la période de repos.

MISE AU JEU

11. Le jeu commencera lorsque l'arbitre, en faisant entendre un coup de sifflet ou de cloche, ou en disant "Au Jeu", laissera tomber la rondelle au centre de la glace, entre les bâtons de deux joueurs (un de chaque club) qui feront la mise au jeu. Le côté gauche des joueurs qui font la mise au jeu, doit être du côté du but adversaire, et ces joueurs doivent garder la lame de leurs bâtons sur la glace tant que la rondelle n'y sera pas rendue. Aucune intervention n'est permise, tant que la rondelle n'a pas touché la glace. Après qu'un point aura été enregistré, la rondelle devra être mise au jeu de la même façon, au centre de la glace. Aucun joueur ne doit s'approcher à une distance moindre de dix pieds, des joueurs faisant la mise au jeu. Tous les joueurs doivent occuper leurs positions déjà designées, lorsqu'une mise au jeu se fait.

Note—Lorsque la rondelle soit de l'arène, à l'extrémité de la patinoire, l'arbitre doit la remettre au jeu à dix pieds en face de la ligne des buts, du côté du filet où la rondelle est sortie. Quand la rondelle sort de la patinoire sur le scôtés, elle devra être remise au jeu à cinq pieds de la rampe, vis-à-vis l'endroit où elle passa par dessus cette rampe. L'arbitre doit mettre la rondelle au jeu partout où une faute est commise. Ceci s'applique aussi à une faute commise en avant du but par un joueur "sur la défense". Aucune mise au jeu ne peut être faite en arrière de la ligne des buts.

SUBSTITUTION de JOUEURS

12. Un changement de joueurs peut être fait, pourvu que le, ou les substituts se rapportent à l'arbitre, quand celui-ci aura arrêté le jeu, mais ces substituts ne peuvent entrer sur la glace pendant le jeu. Le (ou les) substituts doivent être prêts à jouer et prendront leurs positions sans retarder la partie. Le joueur qui doit être remplacé doit aussi quitter la glace promptement lorsqu'il verra apparaître son substitut. Dans le cas de blessure au gardien de buts un substitut sera permis, mais celui-ci, tout comme le gardien de buts dont il aura pris la place, devra jouer dans les buts, et nulle part ailleurs. Un substitut gardien de buts ne peut être employé qu'à la fin d'une période, ou dans le cas d'un accident, tel que prévu précédemment. Si un joueur est blessé durant le jeu, brise son patin, ou est forcé, de quelque manière que ce soit, de quitter la glace, son club devra immédiatement le remplacer par un substitut. Si plu sde quatre joueurs d'un seul club sont forcés de se retirer à cause d'accidents (excepté le gardien de buts), le club adverse devra retirer un homme sur la glace pour égaliser les équipes. Aucun joueur ne peut retourner au jeu avant de recevoir la permission du chronométreur des punitions. Toute dispute devra être réglée immédiatement par l'arbitre. Un joueur en punition doit retourner sur la glace avant qu'aucune substitution ne soit faite pour lui.

Note—Les arbitres permettront le retour d'un gardien de buts blessé lorsqu'il sera capable de contniuer à jouer. Quand un gardien de buts est blessé, nécessitant une substitution, le délai accordé pour telle substitution ne doit pas dépasser dix minutes. Le jeu ne peut être arrêté lorsqu'un joueur brise son bâton, excepté lorsqu'il s'agit du gardien de buts. Si un club a plus de joueurs sur la glace qu'il devrait en avoir, en aucun temps, durant la partie, le ou les points enregistrés pendant ce temps par le club en faute ne compteront pas. Le ou les joueurs supplémentaires dans de tels cas doivent se retirer du jeu. Le gardien de buts ou son substitut ne peuvent jouer ailleurs que dans les buts.

LES POINTS

13. Un point est compté par le club adverse quand la rondelle traverse la ligne du but du club "sur la défensive", entre les poteaux du but et la barre transversale supportant le haut du filet. Il est entendu que la rondelle doit entrer par en avant du but, et qu'un point ne peut être scoré par le patin ou toute partie du corps d'un joueur à l'attaque.

Note—Si la rondelle est envoyée dans le but d'un club par un joueur de ce club, le point compte, de quelque façon qu'il ait été enregistré. Les arbitres doivent suivre le jeu attentivement, plus particulièrement autour des filets, afin de pouvoir avoir la certitude que la roudelle est entrée ou non dans le but, vérifiant ainsi le rapport du juge de buts. Un point n'est accordé que lorsque la rondelle est "entièrement" à l'intérieur de la ligne tracée entre les poteaux des buts. Cette ligne a un pouce de largeur ou la largeur du diamètre des poteaux des buts.

LA PASSE EN AVANT

14. La rondelle peut être passée en avant par tout joueur d'un club à un autre joueur du même club dans les trois zones formant la patinoire ; mais elle ne peut pas être passée en avant par un joueur dans un zone à un autre joueur du même club mais se tenant dans une autre zone.

Néanmoins, une rondelle passée en avant d'une zone à l'autre peut être prise par un joueur du même club que celui, qui fait la passe, à condition que celui qui accepte la passe soit lui-même dans la même zone que le joueur faisant la passe, au moment où la rondelle traverse la ligne.

Si la rondelle est passée en avant d'une zone à l'autre, et qu'elle est prise par un joueur du même club, qui n'était pas dans la zone d'où la passe a été faite, le jeu doit être arrêté et la rondelle doit être mise au jeu à la ligne bleue la plus proche.

Les joueurs à l'offensive ne doivent pas précéder la rondelle dans la zone d'attaque. Si un joueur précède la rondelle dans un tel cas l'arbitre doit immédiatement arrêter le jeu, et faire une mise au jeu à la ligne bleue la plus proche.

Cependant si un joueur d'attaque patine en dedans de la zone défensive, et le joueur possédant la rondelle (ou la rondelle elle-même) ne traverse pas la ligne bleue, le jeu doit se continuer sans interruption.

Tout joueur de l'équipe sur la défensive a le privilège dans la zone d'attaque de bousculer avec son corps le joueur possédant la rondelle. Il est bien entendu que le joueur possédant la rondelle est le seul joueur de l'offensive pouvant être mis en échec de la manière ci-haut mentionnée.

Tout joueur de l'équipe sur la défensive a le privilège dans la zone de défense de mettre en échec avec son corps le joueur possédant la rondelle. Charger et élever son bâton au-dessus des épaules seront prohibés et punis.

ILLUSTRATION DU NOUVEAU REGLEMENT DE LA PASSE EN AVANT

but A zone de défense	1e ligne bleue
B zone neutre	2e ligne bleue
C zone d'attaque but	

1. Aucun hors-jeu dans chacune des trois zones ;

2. La passe en avant d'un joueur sur la défense dans la Zone A à un joueur du même club dans la Zone B est défendue ;

3. Tout joueur sur la défensiformant la Zone A peut avancer ve en dedans de la ligne bleue dans la Zone B, et s'emparer de la rondelle passée de la Zone A à la Zone B, qu'importe si la passe ait été faite par un joueur du côté offensif ou défensif ;

4. Le joueur en possession de la rondelle dans la Zone B peut être le premier joueur à franchir la ligne bleue pour entrer dans la Zone C, ou bien il peut lancer la rondelle ;

5. Si le joueur en possession de la rondelle lance celle-ci avant d'atteindre la deuxième ligne bleue ses porte-couleurs qui sont dans la Zone B peuvent entrer dans la Zone C, et s'emparer de la rondelle du moment que celle-ci a dépassé la ligne bleue ;

6. Le joueur possédant la rondelle est le seul joueur qui doit être mis en échec en se servant de son corps, dans la Zone C. (Le dernier joueur, autre que le gardien de buts, à toucher la rondelle, doit être considéré comme le joueur en possession de la rondelle) ;

7. Il est permis de frapper la

REGLEMENTS DU JEU DE HOCKEY
d'après l'Association Canadienne du Hockey Amateur

(Suite)

rondelle avec le patin dans les trois Zones et en traversant les lignes bleues sans encourir une punition ; mais un point ne doit toutefois pas être compté par un joueur à l'offensive en frappant la rondelle avec son patin ;

8. Une fois la rondelle entrée dans la Zone C, les joueurs du club à l'offensive peuvent se la passer dans toutes les directions, sans encourir une punition à condition que la rondelle ne sorte pas de la Zone C ou même touche à la ligne bleue, ou lorsque l'équipe à l'offensive empêche le gardien de buts de voir clairement ou intervient dans ses mouvements, alors qu'il occupe ses buts.

Les joueurs sur la défensive ne doivent pas intervenir avec un joueur à l'offensive, à moins que le joueur offensif soit en possession de la rondelle.

Les arbitres ne doivent pas punir un joueur sur la défensive, qui met en échec un joueur du club à l'attaque, afin de maintenir sa propre position légitime sur la glace.

Quand un club offensif commet une faute dans la Zone défensive la mise au jeu doit se faire à la ligne bleue. Si le club défensif commet une faute la mise au jeu doit se faire là où la faute est commise.

Si un joueur du côté offensif ne possédant pas la rondelle prend une position près des buts de telle manière à obstruer la vue ou intervient dans les mouvements du gardien de buts, pendant que ce dernier était dans ses buts, l'arbitre doit immédiatement arrêter le jeu et faire une mise au jeu à la ligne bleue.

Si un point est compté pendant que la vue du gardien de buts est obstruée ou ses mouvements sont intervenus pendant qu'il occupait ses buts, ce point ne doit pas compter.

Note—Ce nouveau règlement de la C. A. H. A. permet la passe en avant dans les trois Zones, et d'une Zone à l'autre sous certaines conditions. Le joueur possédant la rondelle (ou la rondelle) doit être le premier à franchir la ligne bleue de la zone d'attaque, et ce joueur est le seul, qui puisse être bousculé par l'équipe sur la défensive. Bousculer ne veut pas dire "charger" ou élever le bâton au-dessus des épaules, et tout joueur coupable de telles infractions doit être puni. La rudesse dans le jeu ne sera pas tolérée, et les arbitres ont reçu l'ordre d'appliquer ce règlement dans toute sa rigueur.

COUP DE PATIN SUR LA RONDELLE

15. (a) Il est permis de frapper la rondelle avec son patin dans toutes les Zones. cependant un but ne doit pas être compté par un joueur à l'offensive en frappant la rondelle avec son patin. Tout joueur ne doit pas frapper la rondelle avec son patin, lorsque le bâton de hockey avec lequel il joue, se brise. Une punition mineure doit être imposée au joueur frappant la rondelle avec son patin, ou persistant à continuer à jouer alors que son bâton de hockey est brisé.

(b) La rondelle peut être arrêtée avec la main, mais ne peut être retenue, transportée ou poussée en avant par aucune partie du corps d'un joueur, excepté dans le cas du coup de patin, tel que prévu dans la section précédente.

(c) Un joueur peut jouer avec la rondelle de la façon qu'il veut, pourvu qu'il le fasse avec son bâton, qu'il ne doit pas lever au-dessus de ses épaules. Ce règlement permet de frapper la rondelle avec le patin dans chacune des trois Zones; mais un but ne peut toutefois être compté par un joueur offensif, qui loge la rondelle dans les buts avec l'aide de son patin.

Note—Ce règlement permet de frapper la rondelle avec le patin dans chacune des trois zones ; mais un but ne peut toutefois être compté par un joueur offensif, qui loge la rondelle dans les buts avec l'aide de son patin.

"TUES LE TEMPS"

16. (a) La rondelle doit être constamment tenue en mouvement. Le club en possession de la rondelle n'a le droit qu'une seule fois de faire le tour de son but avec la rondelle. Après cela, ses joueurs doivent constamment **avancer dans la direction du but** opposé, excepté lorsqu'ils en sont empêchés par des joueurs du club adverse. Une mise au jeu, à dix pieds en avant du but doit être imposée au club qui viole ce règlement. Au cours de cette mise au jeu, aucun joueur du club ainsi puni n'aura le droit de se tenir entre l'endroit où la rondelle sera mise au jeu et le but, et le gardien de ce but doit rester en position, devant le filet, jusqu'à ce que ladite mise au jeu soit complétée.

(b) Un joueur se tenant en dehors de sa zone défensive ne doit pas lancer la rondelle dans sa zone défensive, ou entrer dans sa zone défensive en poussant la rondelle devant lui, dans le but de retarder la joute. La punition pour une telle infraction doit être semblable à celle mentionnée dans la clause A.

(c) **Seul le gardien de buts a le privilège de se jeter sur la rondelle, alors que cette dernière se trouve à dix pieds de ses propres buts.** Tout autre joueur sur la défensive, autre que le gardien de buts brisant ce règlement force l'arbitre à arrêter le jeu immédiatement, et une mise au jeu, telle que décrite dans la classe A doit être imposée, comme punition à l'équipe sur la défensive.

(d) Lancer la rondelle à l'autre extrémité de la patinoire n'est pas considéré comme "tuer le temps".

(e) A toutes les mises au jeu, tout joueur doit être du côté de son club, par rapport à la rondelle.

Note—Ce règlement est pour empêcher les clubs qui ont des joueurs sur le banc du pénitencier de "tuer le temps". Les arbitres devraient être très rigides dans l'application de ce règlement . La punition est une mise au jeu à dix pieds en avant des buts du club en faute.

CHARGER, FAIRE TOMBER, ETC.

17. **Aucun joueur ne peut élever son bâton au-dessus de ses épaules ni le lancer sur la glace. Charger, faire tomber, retenir un adversaire par le cou, donner des coups de patin, se servir du "cross-check", pousser, se coucher, s'asseoir ou s'agenouiller sur la glace, accrocher ou retenir u nadversaire avec la main ou le bâton de hockey, sont toutes choses défendues, et l'arbitre peut expulser de la glace, pour une durée de temps laissée à sa discrétion ,tout joueur qui, dans son opinion, a délibérément violé ce règlement.** Si un joueur emploie des tactiques déloyables ou rudes, critique aucune décision de l'arbitre ou d'aucun autre officiel, se sert de langage grossier ou injurieux, ou prend part à aucune dispute avec un spectateur, l'arbitre peut l'expulser de la glace pour la durée du temps qu'il jugera nécessaire, ou pour le reste de la partie, et aucun substitut ne sera admis à sa place. Si, dans l'opinion de l'arbitre, un joueur du club "sur la défense", commet une faute pour empêcher un adversaire de scorer, cet arbitre ne devra pas arrêter les joueurs tant que le jeu n'aura pas été complété.

Note—La C. A. H. A. demande que toutes les parties soient dénuées de rudesse, et les arbitres doivent rapporter au secrétaire de leur District respectif les joueurs qui jouent trop rudement ou se conduisent mal. Tout joueur, officier ou instructeur (coach) d'un club, qui se servent de langage profane ou injurieux, doivent être expulsés de la partie.

LE "BODY-CHECK" REGULIER

18.Un "body-check" régulier ou légal est une façon de bloquer un adversaire en se servant de sa hanche, du côté de son buste ou de son épaule, soit en étant complètement arrêté ou en patinant à une allure peu rapide. Si, cependant, un joueur patine rapidement ou se sert de son genou ou de son coude, l'arbitre devra considérer cette tactique comme "charger" et infliger à ce joueur la punition prévue par le présent règlement.

Aucun "body-check" n'est permis à moins de cinq pieds de la rampe.

Les seuls joueurs qui peuvent se servir de leur corps pour bloquer le joueur adversaire possédant la rondelle, sont ceux du club **"sur la défensive", lorsqu'ils sont** en arrière de la ligne tracée à 60 pieds de leur but, mais, même dans cette zone, il ne leur sera pas permis de charger un adversaire.

Ce règlement veut dire qu'il n'est pas permis de se servir du "body-check" sur la ligne d'attaque.

Note—Les joueurs de défense qui se tiennent à leurs places, et menacent un joueur à l'attaque avec leurs bâton, commettent une faute, qu'ils se servent ou non de leurs bâtons. Les arbitres ne doivent pas permettre aux joueurs de défense de bousculer des joueurs adverses à l'attaque, dans la zone de défense, qui ne sont pas en possession de la rondelle, mais doivent aussi être prudents afin de ne pas punir un joueur de défense qui ne fait qu'essayer de maintenir sa position légitime sur la glace. Le joueur à l'attaque peut commettre une infraction en nuisant délibérément au joueur de défense. Ces deux joueurs ont certains droits. **Tout joueur "su rla défense" a le droit de se servir de son corps pour mettre en échec un adversaire qui a la rondelle de l'autre côté de la seconde ligne bleue.** Le "body-check" est un privilège qui n'est pas conféré exclusivement aux joueurs de défense. Les avants peuvent aussi s'en servir, pourvu qu'ils soient "sur la défensive', dans la zone de défense de leur club. "Charger" est prohiber, et doit être puni.

QUAND LA RONDELLE QUITTE LA GLACE

19. Quand la rondelle quitte l aglace à l'extrémité de la patinoire, en arrière de la ligne des buts, elle doit être remise au jeu à dix pieds en avant de la ligne des buts, vis-à-vis l'endroit où elle quitta la glace.

Quand la rondelle quitte la glace sur les côtés, elle doit être remise au jeu de la même façon, mais à cinq pieds de la rampe.

Quand la rondelle frappe l'arbitre, je jeu est automatiquement arrêté, et la rondelle est remise au jeu à l'endroit où elle toucha l'arbitre.

LES LIGNES SUR LA GLACE

20. La ligne des buts traverse imaginairement la glace dans toute sa largeur, environ à dix pieds (mais à pas moins de cinq pieds) de l'extrémité de l'arène.

La ligne délimitant la zone de défense est tracée à une distance de soixante pieds, et parallèlement à la ligne des buts.

La zone du centre ou zone neutre est la surface comprise entre les deux lignes délimitant les zones de défense.

Toutes les lignes doivent être de couleur foncée, bien visible, et tracées sous la surface de la glace.

Note—A l'exception de la ligne entre les poteaux des buts, toutes les lignes doivent avoir quatre pouces de largeur. La ligne entre les poteaux des buts aur aun pouce de largeur ou la même largeur que le diamètre des poteaux des buts.

LES ARRETS

21. Si l'arbitre arrête le jeu, soit pour irrégularité, accident, changement de joueurs, la rondelle doit être remise au jeu à l'endroit où elle se trouvait au moment où l'arbitre arrêta le jeu.

Note—L'arbitre doit arrêter le jeu avant d'imposer une punition à un joueur en faute.

22. Toute personne qui est activement liée au sport professionnel, soit comme joueur ou officier d'un club, n'aura pas le droit de diriger une équipe pendant une partie, ni même de s'asseoir sur le banc des joueurs.

Un sentiment qui n'a été que rêvé n'est rien auprès du sentiment qui a été vécu, ne fût-ce qu'un jour, ne fût-ce qu'une heure.

En vente chez
T. P. GAGNON
241 Notre-Dame, Thetford Mines.

Les étrennes du Petit Jésus

APRES avoir déposé ses souliers devant la cheminée et fait la prière, l'enfant s'endormit paisible en cette mystérieuse nuit de Noël et c'est tout joyeux qu'à son réveil il les trouve remplis.

Petits frères et petites soeurs ont eu la même surprise : les rires fusent ; ces simples joujoux leur paraissent superbes, car c'est le petit Jésus qui les a apportés.

Chaque année de la petite enfance, la même surprise s'est renouvelée, puis, une fois, le bambin l'a racontée à un de ses camarades ; celui-ci, un peu dédaigneux, riposte : "Je ne suis plus aussi naïf, je sais maintenant que Jésus ne passe pas par la cheminée comme un ramoneur ; ces bonbons, ta mère les a achetés chez le confiseur".

L'enfant reste confus..... Quoi ! sa maman, en qui il a toute confiance, l'a attrapé ? Ce n'est pas possible..... Et alors, le bon Jésus qu'il vient de recevoir avec tant de piété, est-il bien dans le tabernacle, ou serait-ce aussi une légende ? C'est ainsi que le doute et la méfiance peuvent s'installer dans une petite âme encore hier toute candide, car certaines jeunes natures réfléchissent beaucoup plus qu'on ne le croit.

Conservons cette tradition de Noël, mais évitons, il me semble, les nombreux détails fantaisistes tel que l'approvisionnement de l'Enfant Jésus dans un grand bazar du ciel ; puis, dès que nous verrons le clair regard d'un de nos chers petits paraître nous interroger sur ce gracieux mystère, disons-lui : "Jésus n'est réellement présent qu'au tabernacle et dans ta petite âme pure, pourtant c'est bien lui qui t'apporte, ces joujoux, ces petites friandises, lui aussi qui te donne tout ce qui te parait si doux au foyer chaque jour, car il a ici-bas deux intermédiaires : papa et maman".

LEMESURIER

Va-et-Vient—

—M. Antonio Landry de Thetford Mines est retourné chez lui après un séjour chez des parents dans notre localité.

—Mlle Agathe Cyr passa quelques jours chez M. Joseph Savoie, à St-Pierre de Broughton, dernièrement.

—Mme Wilfrid Fortier, M. Raymond et Mlle Rose-Aimée Savoie, sont allés à Thetford Mines, ces jours derniers, par affaires.

—Mlles Marguerite et Germaine Leclerc, de Leeds, ont visité leur amie, Mlle Rose-Aimée Savoie.

—Jeudi dernier, à la salle paroissiale de St-Pierre de Broughton, il y eut partie de "Euchre". Il y eut de nombreux cadeaux distribués parmi les heureux gagnants.

—M. Gérard Savoie nous a quittés pour Val-Cartier, Québec.

—M. Wilfrid Savoit était l'hôte de son amie Mlle Marie-Rose Huppé, dimanche dernier.

—M. et Mme Moïse-Albert Cyr se sont rendus à Thetford Mines, par affaires, dernièrement.

Noël

Nous vous offrons tous nos meilleurs souhaits de Noël et de Nouvel An.

La Banque Royale du Canada

TOUT LE MONDE APPRECIE DES CADEAUX QUI DURENT.

CHOISISSEZ-DES CADEAUX ELECTRIQUES CETTE ANNÉE

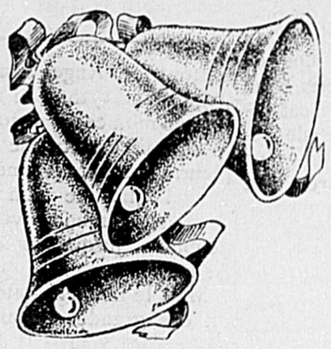

Joyeux Noël et Meilleurs Souhaits

à tous et en plus

l'Espoir d'une Nouvelle Année

Heureuse et Prospère

JOHNSON'S CO.

THETFORD MINES, Qué.

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec

On annonçait hier au bureau-chef de La Ligue de Sécurité de la Province de Québec qu'un superbe trophée en argent a été présenté aux membres de la Division de Québec de la Police Provinciale par le lieutenant-colonel Arthur Gaboury, secrétaire général de La Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Cette coupe sera offerte en compétition pour le tir rapide instinctif sur six cibles disposées à divers endroits non connus du tireur placé à dix verges du mur. Cette coupe sera mise en compétition chaque année et deviendra la propriété de celui qui l'aura gagnée à deux concours consécutifs.

La Ligue de Sécurité a aussi offert une coupe à cette division de la police qui se consacre actuellement d'une manière intense à la pratique du tir. Ce trophée est adjugé au membre des deux Corps de Garde atteignant le plus haut total collectif. Cette coupe sera mise en compétition annuellement et deviendra la propriété de la garde qui l'aura gagnée à deux concours consécutifs.

Ces deux trophées portent maintenant au nombre de cinq les coupes offertes à la Police Provinciale de la Division de Québec sous le commandement d'uLieut. Col. Léon Lambert. Ce sont : La coupe Fages, offerte par le Lieut. Col. Fages, la coupe Watson offerte par le major R. M. Watson et la coupe du *Chef, cadeau du Col. Lambert.*

Les cinq genres de tir en usage chez les détectives et la police maintenant portent chacun leur récompense respective.

ST-FERDINAND

Va-et-Vient—

—M. et Mme E. Marcoux, de Thetford Mines, chez M. et Mme J. H. Marcoux, récemment.

—MM. et Mmes A. Binet et A. Ferland, de Thetford Mines, chez Mme J. Laroche, dernièrement.

—M J. A Roberge, à Thetford Mines, dernièrement

—Mlles Yvette, Rachel-Louise Grégoire, MM. O. Lambert, Fernand Lambe t à Thetford Mines dimanche.

—MM. et Mmes Jos. Métivier et A. Métivier, à Thetford Mines, d'manche.

—Mlles Jeannette Cullen, Yvette et Rachel Grégoire, à Thetford Mines, mardi.

VIANDES de CHOIX !

Dinde, Poulet, Veau, Agneau, Jambon, etc.

—o—

Meilleur pour moins d'argent est notre devise.

—o—

A l'Occasion des Fêtes, mes Souhaits les plus Sincères.

ERNEST PERRON

BOUCHER - EPICIER

561 Notre-Dame, Tél.: 136 Thetford Mines.

CONTE DE NOEL

Le Noël de Claire

J'AVAIS un frère qui mourut dans des circonstances atroces, et dont la vision, lourde de tous les malheurs, revient encore attrister mes jours.

Il laissait en mourant une petite fille de trois ans à peine, belle comme une aube de juin, intelligente et d'une originalité à morfondre tous les poêles du monde.

Devant la tombe de mon frère que j'avais tant aimé ; seul en face de cette terrible Eternité j'adoptai la petite Claire et je jurai de l'élever et de l'aimer de tout mon coeur aussi bien qu'avec ma raison.

Oh, la charmante enfant, l'orgueil de ma vie, la continuité de ma race et la consolation de ma pauvre existence, je la bénissais alors comme je l'aime aujourd'hui.

N'ayant pas d'enfants, Claire est devant Dieu, *ma fille unique*, le rayon d'amour et de miel qui parfume et qui éclaire les plus misérables demeures.

La Noël qui suivit cette adoption, je me trouvais dans mon pays natal, où des circonstances extraordinaires m'avaient ramené. Enfin, je réalisais mes rêves ; cooler une existence, riche de tous les souvenirs du passé parmi les choses familières qui nous avaient vu naître, le père de Claire lui-même.

L'enfant laissait donc ses traces dans la ne ge ancestrale où avant elle des parents avaient marqué leurs joies ou leurs tristesses. Ainsi va l'existence : la neige finit par s'effacer avec toutes les épreuves, mais le sceau de la race demeure, marqué par le sang.

Claire vivrait donc dans ce milieu une nuit de Noël exceptionnellement émouvante à cause même du décor de féerie, de la tranquillité du village, de la nature étincelante qui l'environnaient.

Ce soir-là, elle se coucha à 7 heures dans un lot de rêves d'or, de jouets magiques qu'apportaient dans un tourbillon de neige, à travers des plaines et des montagnes inrinies les six chevreux du Père Noël.

Je chaussai des raquettes et je partis dans la direction du lac, couper le sapin que je visais, du reste, depuis longtemps. Que de soins n'avons-nous pas pris, ma femme et moi, pour orner cet arbre merveilleux capable de réveiller les imaginations les plus paresseuses. A onze heures, tout était terminé et je tentai de rassembler mes souvenirs avant le coup de la messe.

Je ne me rappelle pas avoir assisté à la messe de minuit sans verser des torrents de larmes. Ce Crucifiement dans la nuit a quelque chose de poignant. Et lorsqu'à la messe de l'aurore, on entonne pour consoler les pauvres âmes, les vieux aris de Noël et surtout les "Anges dans nos campagnes" au rythme si solennel, je je sens mon coeur se fondre. Cette nuit-là, particulièrement, je pleurai beaucoup, me trouvant dans l'église de mon village où tant de souvenirs venaient s'agenouiller jusque sur les manches de l'autel.

Mais le moment pathétique, celui des grandes émotions n'était pas encore venu. Il devait éclater lorsque j'amenai petite Claire par la main, doucement, et que je la plaçai, après des précautions infinies en face de l'arbre magnifique maintenant tout illuminé.

Il n'y a pas de mots dans aucune langue pous exprimer la magnificence, l'étendue de l'étonnement dans lequel venait de plonger ma pauvre petite fille. Ce fut à la fois quelque chose de souverainement joyeux et triste. Claire figée sur place ouvrait des yeux immenses et fixes comme si ce trésor de lumières, de boules coloriées et de clinquants pouvait tout à coup s'envoler.

Je regardais cette scène sans pouvoir dire un mot. Claire, subitement vint se jeter dans mes bras en lançant un "Je t'aime ben gros" qui me fendit le coeur. Je ne pus résister au plaisir de jouer avec l'enfant. Penché sur les boîtes à couleurs je me penchais aussi sur mon passé, et ses Noëls anciens, tandis que des larmes que je ne pouvais retenir coulaient délicieusement sur mes joues pour venir ensuite marquer du signe de la vie les petites mains de ma pauvre Claire.

—Pleures-tu, me dit l'enfant, parce que tu n'as pas eu d'arbre, toi ?

Claire venait de me poignarder en plein coeur. C'est vrai. Je n'aurai plus jamais d'arbres de Noël. Ils sont morts avec mon enfance. Mais il me reste encore de rendre joyeuse celle des autres et surtout de ma petite fille, dussé-je pleurer toutes les larmes.

Mon plus beau Noël ne serait-ce pas le premier Noël de Claire, où j'ai communié au souvenir, en même temps qu'à l'amour et à la grande charité.

De Claude à Claire.

"Venite Adoremus"

VENEZ à l'étable, à la misère, à la pauvreté de ce Dieu naissant. Ce ne sont point ses paroles, c'est son état qui vous prêche et qui vous enseigne. Si les plaisirs que vous recherchez, si les grandeurs que vous admirez étaient véritables, quel autre les eût mieux mérités qu'un Dieu ? Qui les aurait plus facilement obtenus, ou avec une pareille magnificence ?.....

BOSSUET.

Trois anges sont venus.....

Trois anges sont venus ce soir
M apporter de bien belles choses.
L'un d'eux avait un encensoir,
L'autre avait un bouquet de roses
Et le troisième avait en main
Une robe toute fleurie
De perles d'or et de jasmin,
Comme en a Madame Marie.

Noël ! Noël !
Nous venons du ciel
T'apporter ce que tu désires !
Car le bon Dieu
Au fond du ciel bleu
A chagrin lorsque tu soupires !

Veux-tu le bel ensensoir d'or,
Ou la rose éclose en couronne ?
Veux-tu la robe, ou bien encor
Un collier où l'argent fleuronne ?
Veux tu des fruits du paradis,
Ou du blé des célestes granges ?
Ou comme les bergers de jadis,
Veux-tu voir Jésus dans ses langes ?

Noël ! Noël !
Retournez au ciel,
Mes bons anges, à l'instant même
Dans le ciel bleu,
Demandez à Dieu
Le bonheur pour celle que j'aime !

Plus le coeur est profond, plus il contient d'angoisse, mais plus il est brisé, plus il contient d'amour.

Trains spéciaux et prix réduits aux Fêtes

Cette année encore, les chemins de fer canadiens consentiront, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, d'importantes réductions dans les prix des billets, afin d'encourager le mouvement des voyageurs pendant cette période de vacances. Comme ces réductions permettront de se déplacer à très bon marché, les compagnies s'attendent à ce que le trafic soit particulièrement considérable sur les trains, durant les deux semaines qui vont de Noël aux Rois.

Désireux d'offrir au public un service qui ne laissera rien à désirer, le Pacifique Canadien a prévu pour les circonstances certaines modifications et additions dans le mouvement des trains sur quelques-unes de ses lignes les plus fréquentées.

C'est ainsi que les lundis, 25 décembre et 1er janvier, un train spécial quittera Sherbrooke à 7 h. 45 p. m., et arrivera à Montréal, gare Windsor, à 11 h. 10 p. m., après s'être arrêté à toutes les stations intermédiaires. Les mêmes jours, un train spécial quittera Ottawa à 7 h. 20 p. m., et arrivera à Montréal à 10 h. 35 p. m., après arrêt à toutes les stations en cours de route. Ces jours-là aussi, le train ordinaire qui part de Montréal à 4 h. p. m. pour Ottawa, circulera d'après l'horaire du train du dimanche soir, c'est-à-dire qu'il partira de la gare Windson à 7 h. 15 p. m., arrivant dans la capitale à 10 h. 30 p. m. Le jour de Noël, un train spécial quittera Ste-Anne à 6 h 58 p. m., et arrivera à la gare Viger à 9 h. 20.

Comme le mouvement des voyageurs est très fort sur la ligne des Laurentides à l'occasion du congé du Jour de l'An, un train spécial partira de la gare Viger à 5 h. 25 p. m., vendredi, 29 décembre, s'arrêtant à toutes les stations, de Lesage à Ste-Agathe. Le Jour de l'An au soir, trois convois spéciaux circuleront sur la ligne des Laurentides pour le retour à Montréal : deux de Labelle et un de Ste-Agathe. L'un de ces convois sera formé de wagons-salon seulement.

Un train spécial circulera aussi aller et retour, le Jour de l'An entre Montréal, Joliette et St-Gabriel, et entre Montréal et St-Lin. Ces deux trains emprunteront l'horaire des trains ordinaires du dimanche.

M. l'abbé Jos. A. Maranda

Monsieur le curé Jos. A. Maranda, de St-Antoine de Pontbriand, a été nommé assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, en remplacement de Monsieur l'abbé Lauréat Dufresne, qui est lui-même nommé curé à St-Antoine de Pontbriand.

AIGRIS CONTRE LE MONDE ENTIER?—CELA DEPEND DU FOIE

Stimulez la Bile de Votre Foie —Pas besoin de Calomel.

Maintes gens qui se sentent aigris contre le monde entier, indolents et dans un état de délabrement général commettent l'erreur de prendre des sels, huiles, eaux minérales, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou céréales qui font simplement mouvoir les intestins et ignorent le foie.

Ce dont vous avez besoin, c'est de stimuler la bile de votre foie. Commencez à faire déverser par votre foie ses deux livres quotidiennes de liquide biliaire dans vos intestins. Faites recouvrer à votre estomac et à vos intestins leur action normale. Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) vous remettront bientôt. Purement végétales. Inoffensives. Sûres. Rapides. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens. 817

VACANCES D'HIVER

sur la verdoyante Côte du Pacifique

Aller-retour de QUEBEC à Vancouver Victoria Seattle

$142.45

Passages réduits pour VANCOUVER, VICTORIA, C.B. et SEATTLE, Wash.

Fuyez les rigueurs hivernales de l'Est et venez séjourner sur la côte canadienne du Pacifique, au milieu des fleurs et de verdure. Venez jouer au golf, faire de l'auto ou de l'équitation sous un ciel ensoleillé.

Un prix de passage très bas et des tarifs réduits dans les hôtels vous permettront de faire ce beau voyage à un coût relativement modique.

Billets valables pour aller du 15 nov. au 28 février. Retour valable jusqu'au 30 avril.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires.

Renseignements complets en vous adressant à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou encore à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

SI vous souffrez de:

Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Epuisement
Maux d'estomac
Fatigue
Malaise général

occasionnés par l'affaiblissement de tout le système

prenez, Messieurs, les PILULES MORO; elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES MORO

pour les Hommes

Cie Médicale Moro 1570, rue St-Denis, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

Service des trains entre QUEBEC, TROIS-RIVIERES et MONTREAL

EN VIGUEUR LE 1er OCTOBRE 1933

DEPARTS DE QUEBEC (Gare du Palais)

7.10 A. M.—Dimanche excepté	Arr. Montréal (Gare Viger)	12.25 P. M.
9.00 A. M.—Dim. seulement	Arr. Trois-Rivières	11.25 A. M.
1.30 P. M.—Quotidien	Arr. Montréal (Gare Windsor)	6.10 P. M.
5.00 P. M.—Quotidien	Arr. Montréal (Gare Viger)	9.40 P. M.
11.55 P. M.—Quotidien	Arr. Montréal (Gare Viger)	6.50 A. M.
	Arr. Montréal (Gare Windsor)	7.20 A. M.

ooo000ooo

ARRIVEES A QUEBEC (Gare du Palais)

7.00 A. M.—Quotidien	De Montréal (Gare Windsor)	11.30 P. M.
	De Montréal (Gare Viger)	11.55 P. M.
1.00 P. M.—Dimanche excepté	De Montréal (Gare Viger)	8.00 A. M.
2.00 P. M.—Quotidien	De Montréal (Gare Windsor)	9.15 A. M.
9.30 P. M.—Quotidien	De Montréal (Gare Viger)	5.00 P. M.
10.05 P. M.—Dim. seulement	De Trois-Rivières	7.45 P. M.

ooo000ooo

Tous les trains arrêtent à la Gare de l'Avenue du Parc à Montréal.

ooo000ooo

Renseignement supplémentaire, billets, location de places, e c., sur demande aux bureaux des billets du Pacifique Canadien : 30, rue St-Jean, Tél. 2-3841 ; — Château Frontenac, Tél. 2-1840 ; — Gare du Palais, Tél. 2-1284. — C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Gare du Palais, représentant toutes les lignes de navigation océanique.

CE QUI SE BOIT ENTRE HOMMES !

LA BIÈRE la plus moelleuse jamais brassée

MOLSON'S EXPORT

A n'importe quelle heure du jour . . . n'importe où . . . la MOLSON'S EXPORT vous fera du bien . . . vous stimulera . . . vous fera éprouver une sensation agréable de bien-être.

LA BIERE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT

ECHOS MONDAINS

"LE CANADIEN" demande aux lecteurs de cette page de vouloir bien contribuer à la rendre plus intéressante et de faire de ces colonnes les leurs. Si des amis vous visitent, il n'y a pas de plus beau compliment à faire à vos invités, que de mentionner leurs noms dans votre page locale. Nous publions aussi les fêtes de famille, parties de cartes, le tout gratuitement. Les notes doivent être signées. Venez ou téléphonez-nous, nous sommes à votre service.

—M. Charlie Guérin, représentant de Greenshield Ltd, de Montréal, en ville récemment.

—o—

—M. Roméo Lapointe, de Québec, en ville mercredi dernier.

—o—

—M. Arthur Dion, de Québec en ville récemment.

—o—

—M. Hener, représentant de Hovey, de Sherbrooke, en ville récemment.

—o—

—M. Alphonse Dallaire et Mlle Liliane Laflamme, de Black Lake, en ville dernièrement.

—o—

—Mlle Rita Fecteau de Black Lake en ville samedi, visitant ses amies Mlles Anne-Marie et Béatrice Laflamme.

—o—

—M. Amédée Laflamme et son fils Charles-Auguste, de St-Ferdinand, passent le dimanche dans leur famille.

—o—

—Mlles Marie-Blanche Fillion et Marie-Reine Guay, de Robertsonville, sont parties pour quelque temps à Montréal.

—o—

—M. J. A. Lambert, de Robertsonville, en ville, ces jours derniers.

—o—

—M. H. Auger, de la Cie P. A. Gobeille, de Sherbrooke, en ville, au cours de la semaine dernière.

—o—

—Mlle Blanche-Yvonne Cloutier, de Sherbrooke, actuellement en ville, l'invitée de son frère M. J. A. Cloutier, et de Mme Cloutier.

—o—

—M. Girardin, de la Cie P. T. Légaré, Ltée, de Québec, en ville au cours de la semaine dernière.

—o—

—Mlle Thérèse Beaudoin, actuellement de passage à Montréal visitant des amies.

—o—

—M. J. A. St-Jean était de passage à Montréal, au cours de la semaine dernière.

—o—

—M. J. A. Latulippe qui a passé la fin de semaine en ville est retourné à Québec.

—o—

—Mme J. Hurley, de St-Julien de Wolfestown, en ville, ces jours derniers.

—o—

—M. Chs A. Poulin, de Ste-Marie de Bce, en ville, cette semaine.

—o—

—M. B. Dallaire, de Ste-Marie de Bce, a passé la fin de semaine en ville, chez M. et Mme Jos. T. Beaudoin.

—o—

—M. J. B. Daigle, de Disraéli était de passage en ville, au cours de la semaine dernière.

—o—

—M. et Mme J. Lehoux, de Garthby, étaient à Thetford Mines, dimanche dernier.

—o—

—M. J. H. Grondin, de Black-Lake, était en ville mardi dernier.

—o—

—Mme J. T. Turcotte, est actuellement à l'Hôpital pour une grave maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

POUR LES FETES
n'oubliez pas
le FAMEUX CHOCOLAT
"Laura Secord"
En vente chez
T. P. GAGNON
247 Notre-Dame,
THETFORD MINES.

AVIS

Il n'y aura aucune clinique de puériculture et antituberculeuse à Thetford Mines, dans les semaines du 25 décembre et du 1er janvier 1934.

Dr. L. Pelletier.

HOCKEY

Dimanche dernier, le 17 courant, eut lieu l'ouverture officielle de la Ligue de Thetford.

A cette fin, le Capitaine J. G. Ross, gérant de la Compagnie Asbestos Corporation Limited, et président honoraire du dit club Asbestos, accompagné de M. J. D. Marcotte, furent les invités d'honneur pour partir le disque, après quoi MM. Ross et Marcotte se retirèrent aux cris des spectateurs et aux bruits des hockeys des joueurs sur la glace, qui firent de vrais beaux applaudissements.

Cette première partie de Ligue mettait aux prises le "Jos.-T. Beaudoin -vs- l'"Asbestos Corporation Ltd.", à la grande pat noire rue Johnson.

La partie commença avec une rapidité étonnante et la première période fut très intéressante en ayant le pointage de 1 à 0 en faveur de l'Asbestos ; mais en deuxième période, les Jos. T. B. redoublèrent de courage et scorèrent eux aussi, mais des A. C. L. voyant le pointage à l'égalité se dirent tous le même mot de passe et quelques minutes avant la fin de cette deuxième, enregistrèrent un 2ième point.

Le pointage était donc devenu 2 à 1.

En troisième période, les Jos. T. B., se voyant de nouveau reculés voulurent y mettre plus d'emprise. mais c'en était fini, les A. C. L. avaient tous le bon mot de passe et c'est alors que durant cette dernière ils enregistrèrent 2 autres points.

La partie se termina donc 4 à 2 en faveur des A. C. L.

Au dire des nombreux spectateurs, il y a bien longtemps qu'une aussi belle partie n'avait eu lieu à Thetford, ayant eu que 3 ou 4 punitions de 1 seule minute.

Les points et assistes furent faits et donnés par MM.:

1ère Période

Asbestos 1 — Adrien Beaudoin sur ass. de Ad. Boucher.

Jos. T. B. 0.

2ième Période

Asbestos 1 — L. Lafleur sur ass. de L. Donovan.

Jos. T. B. 1 — R. Picard sur ass. de Ro. Cyr.

3ième Période

Asbestos 2 — Adrien Beaudoin sur ass. de L. Roy; Adrien Beaudoin, sur ass. de Samson.

Jos. T. B. 1 — Rousseau.

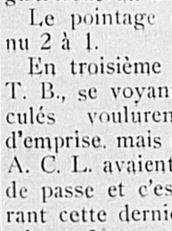
Rhumes de Cerveau
Soulagés avec des Vapeurs
L'inhalation des vapeurs le rend plus supportable, souvent l'améliore.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

L'ALMANACH DU PEUPLE 1934
est arrivée
et est en vente au prix de
25c
— à la —
Librairie Frenette
425 Notre-Dame,
THETFORD MINES.

Chronique de la Crèche

QUEBEC 5 DECEMBRE 1933

"CHUS DON' FATIGUE"

Certains enfants abandonnés ont des destins particulièrement tristes.

Il y a d'abord les infirmes : infirmes d'esprit, idiots incurables, infirmes de corps, êtres difformes ou aveugles pour toujours, fruits de la basse débauche et de l'alcoolisme.

S'il est des êtres auxquels leurs parents devraient s'intéresser, ce sont bien ceux-là. Mais la débauche et l'alcoolisme n'engendrent pas seulement des infirmités chez la progéniture, elle tue, dans le coeur d'un père ou d'une mère jusqu'à l'apparence d'un bon sentiment.

Les sans-coeur restent cachés ; ils pensent se dérober impunément à leurs responsabilités.

Et la masse de chair, mal animée par un esprit débile, mal protégée par des sens défectueux, et l'esprit inerte enseveli dans un corps normal, restent, en perpétuel fardeau, à la charge des institutions de charité publique ou privée.

—Enfants du vice, assurément, s'écriait, un jour, un visiteur devant ces pauvres petites épaves.

* * *

Il y a, secondement, les laids de corps ou d'esprits : ceux dont la figure ou le tempérament mauss sade n attire point la pitié des visiteurs. eux aussi ont hérité. Innocents, le public les traite comme s'ils étaient coupables. Il leur refuse sa sympathie ou sa caresse. Oh ! parfois, pour pas grand'chose ; un peu de strabisme, des oreilles trop grandes, un nez trop plat, une tache , un signe, un tic, de la nervosité, de l'impatience, de la peur. Cela suffit : personne ne voudra l'aimer.

—Enfants du vice ?

—Pas toujours.

—Enfants du péché ?

—Le plus souvent.

Et puis, il y a encore les autres.

—Enfants du malheur ? je suppose.

—Disons qu'oui. Bonne physionomie et bon caractère. Intelligents et attirants. La mère a prié pour que son enfant soit mieux doué qu'elle-même, pour que son enfant, par son charme, fasse oublier la honte de son origine ; ou encore la mère fut victime de quelque imprudence, de quelque agression, la mère ne fut point coupable.

Le fruit alors tient de la souche qui est bonne. Et l'enfant du malheur force pour ainsi dire l'affection de quelqu'un.

* * *

Mais le foyer des parents adoptifs n'est pas à l'abri de toute épreuve.

L'extrême pauvreté assaille parfois les meilleurs couples ; le deuil aussi vient à passer; il rend doublement orphelin l'enfant de la Crèche. Et il arrive que celui-ci doive réintégrer le lieu de sa prime enfance.

Le foyer des parents adoptifs n'est pas non plus à l'abri des tentations.

L'intempérance, le blasphème, l'inconduite, l'irréligion peuvent parfois s'y installer. Et alors, le pauvre pupille se voit reprendre à d'indignes parents.

Pauvreté donc, deuil, indignité, trois cas de retour à la Crèche.

Ces cas restent encore exceptionnels, bien entendu. Mais comme ils font toucher du doigt et apprécier le bienfait d'une vie de famille chrétienne !

A peine un enfant a-t-il connaissance, qu'il prend racine dans toute l'ambiance où il séjourne et s'ébat. On ne l'enlève pas à ce milieu, on l'en arrache ; et la pauvre plante, dans la mesure même de son âge et de son avancement, subit le contre-coup.

* * *

Nous nous souvenons d'un brave petit homme de sept ans, repris à des colons ruinés par l'incendie, placé dans un orphelinat pour l'année scolaire, hospitalisé gratuitement, durant les vacances, dans une famille bienfaitrice de la Crèche, et sur le point de partir pour un nouveau foyer d'adoption. Il était au vestiaire des enfants ; la soeur préposée complétait le trousseau et garnissait la valise.

CONTE DE NOEL

La messe du petit Camelot

POURQUOI se hâtait il ci fort à vendre son paquet de journaux, en cette soirée de la veille de Noël, dans ces rues du quartier pauvre, mal éclairées et qu'un vent implacable prenait en enfilade, avec une neige fine et drue qui courait, comme un nuage de gaze, au ras des trottoirs échancrés ?

C'est qu'on avait promis à Paul — le héros de cette triste histoire— qu'il pourrait, pour une première fois, assister à la Messe de Minuit s'il s'acquittait assez tôt, dans la veillée, de la vente de ses quotidiens. Ceux-ci faisaient un colis énorme pour les neuf ans de notre petit bonhomme, mais sa famille était bien miséreuse et chez les pauvres, c'est la huche à pain qui prime toutes les considérations..... Un moment, Paul, qui rêvait depuis un mois de sa première Messe de Minuit, avait désespéré pouvoir réaliser son espérance..... Mais sa mère lui avait fait une promesse pour le récompenser de sa vaillance au travail et la mère de Paul ne manquait jamais à sa parole.....

Sans s'amuser à lorgner les beaux jouets qui rutilaient dans les vitrines, Paul s'acharnait, au pas de course, à vendre ses journaux. "Le Matin ! le Soir ! le Courrier !" lançait-il en offrant ses feuilles aux passants qui ne faisaient guère attention à sa marchandise, pressés qu'ils étaient de rentrer chez eux et d'échapper à la morsure du froid polaire..... Et notre petit camelot, en dépit de sa crânerie, se sentait gagné par l'anxiété à la vue de son sac qui ne se vidait guère..... Aussi ce n'était pas le froid qui faisait trembler Paul dont les joues bleuissaient pourtant sous les rafales !

Soudain, un cri dans la rue..... Un cri d'enfant..... Un chauffeur de taxi avait bien appliqué les freins mais la chaussée était glissante et Paul, absorbé par son pauvre rêve, s'était pratiquement jeté devant l'auto pour traverser la rue et rejoindre un client connu un bon client qu'il ne fallait pas perdre donc..... Sanglant et brisé, le petit camelot avait été recueilli comme une loque au milieu de ses journaux éparpillés dans la rue..... Puis, l'ambulance, fendant à coups de sirène l'attroupement des curieux et emportant Paul à toute vitesse vers l'hôpital, justement voisin de l'église où le petit camelot devait entendre sa première Messe de Minuit..... Le sort vous a de ces dérisions, de ces ironies impitoyables !

Sur son lit d'hôpital, Paul s'agite maintenant en dépit de la piqure de morphine..... sous les yeux du chirurgien en chef qui hoche la tête tandis qu'un infirmier, les mains déjà rougies, prépare doucement le petit blessé pour l'opération d'urgence..... La mère n'a pu être avertie encore, faute d'adresse, et l'enfant se navre et se pâme dans un appel lamentable : "Maman !", le même appel que l'on retrouve sur les lèvres de tous ceux qui meurent, sans distinction d'âge.....

Soudain, de l'église arrive une harmonie qui s'étend jusqu'au lit de Paul qui a reconnu le "Minuit Chrétiens". Et ses yeux bleus, un moment chavirés par la souffrance, s'emplissent d'une quiétude et d'un reflet qui calmeront mieux le petit que l'aiguille du médecin et ses drogues.....

Ses blessures ne laissent aucun espoir..... L'intervention chirurgicale est jugée inutile..... Comme le petit camelot commence à respirer plus laborieusement déjà, on ouvre la fenêtre..... Du coup, le flot de la musique de Noël se fait plus perceptible et comme les yeux de Paul se tournent vers la religieuse à son chevet, celle-ci se penche. "Ma messe !", prononce faiblement l'enfant mourant en tournant la tête vers les saintes harmonies.

L'agonie est longue..... comme l'est souvent celle des enfants qui présentent des réserves insoupçonnées de vigueur..... Depuis quelques minutes cependant, les paupières se sont rabattues sur les yeux maintenant chargés des ombres ultimes de la Mort..... De l'église, les voix chantent maintenant :

"Cherchons cet enfant si doux,
Dans les bras de Marie,
Je l'entend ! Il nous appelle tous.....

Et c'est sur cet "appel" que Paul, le brave camelot, rend le dernier soupir, sans heurté, très doucement, avec sur les lèvres l'ombre d'un sourire pour sa Messe qu'il a entendue malgré tout.....

CENDRILLON.

Elle l'encourageait. Ce serait beau là-bas. Il ferait le bon garçon. Il serait bien. Il serait aimé. On le ferait instruire. Plus tard il gagnerait de l'argent. Il prendrait soin de ceux qui auraient pris soin de lui..... Comme le bon Dieu était bon de s'occuper de lui, quand ses vrais parents n'étaient plus là pour y voir !..... Antoine écoutait, debout, songeur, nerveux, parlant peu. Il avait le coeur gros. Et tous les préparatifs qui, en temps ordinaire, intéressent un bambin, ne lui rappelaient que plus vivement qu'on l'avait déraciné, replanté et arraché encore. N'y tenant plus, des larmes plein les yeux et plein la voix, il dit :

—Chus don' fatiqué, moi, Mère de changer d'papa pis d'maman !

Mettons-nous à sa place, ami lecteur.

V. Germain, ptre.

Adoptions—

18 en novembre ; 268 depuis janvier.

Aumônes des visiteurs : $4.30.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

SAINT-ALPHONSE

Baptêmes—

Le 17 déc. — Marie, Joséphine Gabrielle, fille de Honorius Quirion et de Rose Delima Morin. Parrain: Nap. Grenier; marraine: Joséphine Morin.

Le 17 déc. — Joseph, Dénis, Georges, André, fils de Ernest Poulin et de Jeannette Délisle. Parrain: Georges Délisle, oncle maternel, représenté par Joseph Poulin ; marraine: Année Loignon, représentée par Delvina Poulin.

Inhumé—

Le 13 déc. — Alphonse Turcotte, époux de Mary Turgeon, décédé le 10 courant, à l'âge de 59 ans.

* * *

SAINT-MAURICE

Baptêmes—

Le 29 nov. — Marie, Rosa, Albertine, fille de Delphis Nolet et de Rose Anna Morin. Parrain : Emilien Blondeau; marraine : Albertine Morin, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 nov. — Marie, Antoinette, Gemma, fille de Joseph Marcoux et de Anna Labbé. Parrain: l'abbé Alfred Leblond ; marraine: Annette Labbé, cousin et cousine de l'enfant.

Le 17 déc. — Joseph, Gérard, Raymond, Laval, fils de Emile Vallée et de Dolorès Lessard. Parrain: Albert Carette; marraine: Irène Girard, cousin et cousine de l'enfant.

Heure Catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 24 décembre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Louis Roy, C. SS. R., professeur au scolasticat d'Ottawa. Il parlera de l'accroissement de la grâce sanctifiante. Cette causerie commence à 6 heures précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux, par la chorale de St-Vincent de Paul de Montréal, sous la direction de M. Edouard Biron, maître de chapelle. L'Heure catholique se terminera par la causerie missionnaire.

Faible et Epuisé

A la suite d'une maladie de langueur", écrit M. Adam Oderowich de Waterbury, Conn., "je devins faible et épuisé. Rien ne semblait améliorer mon état jusqu'à ce que j'eus commencé à prendre le Novoro du Dr Pierre qu ifit preuve d'un véritable remède pour mon cas. Je suis maintenant parfaitement bien et travaille tous les jours". En stimulant les fonctions des organes digestifs et en affectant salutairement l'action de l'élimination, cette médecine de plantes, fameuse à juste titre, aide la nature à construire un corps sain et bien portant. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, écrivez à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

MES SOUVENIRS

Dédiés à la mémoire de mon père
M. Théodore Dumais.

Dès 1898 le village avait déjà fait de grands progrès ; l'on y voyait de jolies résidences, de beaux magasins, etc., etc., etc. La population s'était accrue considérablement et plusieurs familles remarquables étaient venues s'établir au milieu de nous, — telles que celle du notaire Laliberté et du notaire E. Noël vers 1895 ; Madame et Mesdemoiselles Bennett arrivèrent à l'automne de 1896, et plusieurs autres que je n'ai pas eu le plaisir de connaître.

Vers la fin de janvier ou février 1898, Mlle D. Bennett me dit, un soir que nous allions au patinoir ensemble, qu'"un message venait d'arriver chez elle disant que M. Charles King était mourant, ses médecins n'avaient plus aucun espoir de lui sauver la vie. Cette nouvelle me fit beaucoup de peine car je savais que mon père, qui était absent, en serait très affligé. De retour à la maison, je fis part de cette triste nouvelle.

Une personne pieuse qui avait une grande dévotion envers le Saint Enfant Jésus de Prague lui fit de suite la promesse que s'Il voulait conserver la vie et rendre la santé à M. Charles King, qu'on lui demanderait cinq dollars pour aider à l'achat d'une statue du Saint Enfant qui serait placée dans notre église.

Nous avions bien hâte aux nouvelles du lendemain..... Enfin, nous avons appris avec bonheur qu'un heureux changement s'était opéré vers minuit ; que le cher malade s'était endormi d'un sommeil paisible, et qu'il s'était éveillé le matin se sentant beaucoup mieux. Nous avons alors adressé au Saint Enfant Jésus nos plus ferventes prières de reconnaissance.

Il me restait maintenant à écrire à M. Chs King pour lui communiquer la promesse que nous avions faite et lui demander de contribuer sa part de reconnaissance envers le Saint Enfant pour la faveur qu'Il lui avait accordée.

J'étais craintive et incertaine sur le résultat de ma missive, vu que M. King était protestant, mais je savais aussi qu'il était bon et pas du tout fanatique. La semaine suivante, mon père revenait des comtés d'en bas arrêta à Québec pour voir M. King qui était maintenant en pleine convalescence. A son départ il remit cinq dollars à mon père en lui disant : "Donne cela à A.; elle sait pourquoi". J'étais bien contente, non seulement pour l'argent reçu mais pour cet acte de foi que ce monsieur venait de faire.

La Statue miraculeuse fut achetée et placée dans l'église : c'est celle que nous voyons encore aujourd'hui. Le Saint Enfant semble inconnu ou un peu oublié ; mais il est encore tout-puissant pour ceux qui l'invoquent avec confiance.

M. C. King a joui ensuite d'une bonne santé pendant longtemps encore. Je ne sais pas en quelle année il est mort, car j'étais absente du pays. On m'a dit qu'un soir, il était venu faire un bout de veillée à la maison. Après avoir longtemps parlé d'affaires il dit à mon père : — "Ah ! Théodore, quand nous serons vieux, il y en aura assez pour toi et pour moi". Il appréciait beaucoup le dévouement et le travail énergique de mon père. Je ne sais pas quelle influence a entouré les dernières années de sa vie, mais son désir exprimé ce soir là a été tout-à-fait ignoré de ses exécuteurs testamentaires, et une grande part de ses richesses est tombée entre mains étrangères.....

Tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître M. Chs King savent combien il était humble, bon et charitable envers tous.

(à continuer)

"Une Canadienne Errante".

Thetford Mines, le 20 décembre 1933.

A tous mes clients et amis, mes meilleurs Souhaits pour les Fêtes.
—o—
Votre Radio fait-il défaut ?
—o—
Voyez immédiatement un expert qui donne de l'ouvrage garanti sur toutes les marques de Radios.....
—o—
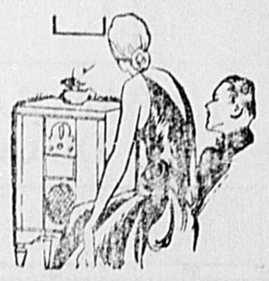
Adressez-vous chez
ARTHUR BAILLARGEON
4, rue BOLDUC, THETFORD MINES.

PRIX REDUITS POUR
NOEL et le JOUR DE L'AN
PRIX DE PREMIERE
Pour Voyage Aller et Retour
DEPART—Samedi, 23 déc. jusqu'au lundi 25 déc. 1933, incl.
RETOUR—Pour revenir au point de départ avant minuit mardi, 26 décembre.
PRIX DE PREMIERE
Pour Voyage Aller et Retour
DEPART—Samedi, 30 déc., jusqu'au lundi, 1er janvier, 1934, incl.
RETOUR—Pour revenir au point de départ avant minuit, mardi, 2 janvier, 1934.
PRIX DE PREMIERE ET UN QUART
Pour Voyage Aller et Retour
DEPART—Jeudi, 21 déc., 1933, jusqu'au lundi, 1er janvier, 1934.
RETOUR—Du point de destination avant minuit, lundi, 8 janvier, 1934.
Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser aux Agents.
QUEBEC CENTRAL

Joyeux Noël et Meilleurs Souhaits

— DE —

PARIS RESTAURANT

A. BEY, Prop.

Téléphone 250 271, rue Notre-Dame

—ooo—

— AU —

THEATRE "ELITE"

LES 24 — 25 — 26 DECEMBRE

ROMAIN PINES présente

BRIGITTE HELM et ALBERT PREJEAN

— dans —

VOYAGE DE NOCES

Interprété par Jacqueline Made, Pierre Brasseur, Jim Gérald.

NOËL 1933

Le président, les directeurs et les officiers présentent aux clients et amis de la Banque, leurs souhaits les meilleurs pour Noël et le Nouvel An.

A.-L. DESSERT,
Gérant à Thetford Mines.

U.-A. VAUDRY,
Gérant Succursale St-Maurice.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Joyeux Noël et Bonne Année

a tous nos Clients et Amis
et à la Population

L. J. LESSARD
RESTAURATEUR

351 NOTRE-DAME, THETFORD MINES

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous servirons les huîtres, les soupes, les sandwiches, les gateaux à — 5c —

—o—

Le café, le chocolat, le thé, le lait malté.

—o—

Crème à la glace et Sundeas assortis.

—o—

Liqueurs et soda à la crème assortis.

—o—

Articles de fumeurs, allumeurs, moules à cigarettes, pipes de tous genres et porte-cigarettes, etc.

Nous gardons toujours un assortiment de gâteaux des mieux choisis, ainsi que notre fameux chocolat "Smiles'n Chuckles" et autres marques d'un prix approprié à toutes les bourses.

—o—

Cordes et accessoires, cordes, aciers, doigts, clefs, etc.

—o—

Violons et accessoires, cordes, orchets, clefs, cordiers, etc.

Demandez nos Coupons des Marchands Annonceurs et obtenez de beaux Cadeaux comme primes.

Robertsonville

Va-et-Vient—

—Mme Arthur Guillemette et sa fillette Suzanne étaient à Québec, la semaine dernière.

—M. Alcide Vallières de Thetford Mines dans notre localité, chez ses parents, M. et Mme A. Vallières.

—M. Léo-Paul Rousseau, agent des Prévoyants du Canada, de Princeville, était de passage ici, par affaires, dernièrement.

—Mlle Eugénie Lapierre, agent de la Confédération Life, du Lac Mégantic, était par ici, samedi dernier.

—M. et Mme Adélard Rancourt, de Vimy Ridge, sont venus rendre visite à Mme J. Rancourt et M. et Mme A. Rancourt récemment.

—M. Aramis Talbot passe quelque temps à New-York.

HOCKEY—

Dimanche le 17 courant, notre équipe de Hockey rencontrait le club "Lavallée", de St-Maurice de Thetford, sur notre patinoire.

La partie a été très intéressante et le score s'est terminé par 2 à 2.

PONTBRIAND

AGREABLE SOIREE

Dimanche dernier, se réunissaient à la résidence de M. et Madame Arth. Poirier, un groupe de parents et d'amis, pour y passer une agréable soirée.

Parmi les invités on remarquait : M. et Mme Arthur Poirier, M. et Mme Omer Poirier, M. et Mme Odilon Poirier, M. et Mme Placide Poirier, M. et Mme Wellie Bolduc, M. et Mme Philibert Drouin, M. Adrien Poirier, Mlle Blandine Poirier, M. Lucien Lemieux, Mlle Aurore Poirier, M. Lionel Savoie, Mlle Lucille Fecteau, M. Ludger Gagné, Mlle Réjeanne Dumas, M. Eleucippe Toussaint, Mlle Berthe Gagné, M. Armand Dumas, Mlle Réjeanne Poirier, M. Elias Lemieux, Mlle Laurette Houle, M. Lionel Lemieux, Mlle Lucille Houle, M. Yves Houle, Mlle Blandine Fortier, M. Emile Desrosiers, Mlle Henriette Fortier, M. Emilien Pomerleau, Mlle Emérentienne Fortier, M. Ronaldo Dodier, Mlle Armande Paré, M. Rosario Pomerleau, Mlle Liliane Paré, M. Philippe Paradis, Mlle Antoinette Lachance, M. Gérard Loignon, Mlle Priscella Landry, M. Rosario Lemieux, Mlle Antoinette Vachon, M. Herménégilde Pomerleau, Mlle Irène Vachon, M. Rolland Fillion, Mlle Rose-Eva Jacques, M. Adélard Simon, Mlle Adorilda Lemieux, M. Jean Paul Houle, Mlle Laura Paradis, Mlle Georgianna Jacques, Mlle Marie-Anne Landry, MM. Lionel Fortier, Gérard Carrier, Lauréat Pomerleau, Léon Simon, Aimé Bolduc, Philippe Paradis, Clément Vachon, Gérard Jacques Albert Poirier, Marc Poirier.

Il y eut chant, musique et divers amusements.

Les violoneux étaient MM. Rosario Lemieux et Lionel Savoie.

Ce n'est qu'à une heure avancée que tous se séparèrent, très enchantés de leur veillée.

"Une invitée".

ARTHABASKA

Va-et-Vient—

—Nos félicitations à M. Maurice Beauchesne, fils de M. Albert Beauchesne, marchand, qui vient d'être nommé Géolier, au Chef-Lieu d'Arthabaska.

—Mlle Laurette Bergeron de Danville chez son père M. Albert Bergeron.

—M. Rodolphe Côté, de Montréal, est venu passer les fêtes chez son père M. Eugène Côté.

—M. et Mme Léo Roy, de Ste-Hélènne, étaient de passage en notre ville, mardi.

—Mme Alain, de St-Ferdinand était de passage ici, ces jours derniers.

—Mme Linneheu est partie pour Québec où elle passera quelque temps.

—MM. Paul et A. Côté, de St-Fortunat, étaient en promenade chez M. J. Fréchette, ces jours derniers.

—Mlle Marie-Jeanne Bergeron de Warwick, est venue visiter sa mère malade à l'Hôpital d'Arthabaska.

—M. N. Goulet, de Ham Nord de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. le Dr Rochette de Warwick, était en notre ville lundi.

ST-JACQUES

Va-et-Vient—

—Mlle Lucienne Larochelle est de retour d'un voyage à Manchester, N. H.

—Mlle Florence Haggerty est actuellement à Black Lake où elle est l'hôte de sa tante Mme L. Guertin et de M. Guertin.

—M. l'abbé Ira Bourassa, de Sherbrooke, était dernièrement l'invité chez M. et Mme P. Haggerty.

—Mlles Bernadette et Lénora Drouin et M. Mélcade Drouin ont été les hôtes à un souper, chez M. et Mme Freddy Hurley à St-Julien.

—MM. Eddy et Armand Laprise en visite à St-Julien chez M. Jos. Beoudoin.

—M. le curé Archambault à Disraéli, aux funérailles de M. Labrecque.

—Mme Ch. Auger de St-Ferdinand, et Mlle Florence Haggerty de Black Lake, étaient à St-Jacques, pour assister au service anniversaire de leur frère M. Clifford Haggerty.

—M. Jos. Coulombe, à Ham-Nord, par affaires.

—M. Sinaï Gilbert, de St-Fortunat, de passage à St-Jacques, ces jours derniers.

—M. Arth. Laprise et sa soeur Mlle Lucienne, à St-Julien, chez des parents.

—M. Georges Parent, à Disraéli, dernièrement.

—MM. Woodron et Georges Haggerty, à St-Julien et St-Ferdinand, chez des amis, récemment.

PERDU

Un trousseau de clefs a été perdu mardi soir. Si quelqu'un le trouve, prière de le remettre au Bureau du "Canadien", 425 Notre-Dame, Thetford Mines.

J.-n.-o.-51

DEMANDE A LOUER

Demande à louer une chambre avec ou sans pension. Adresser conditions et endroits par lettre, au Bureau du "Canadien", Thetford Mines. 3fs-51

MES MEILLEURS SOUHAITS
POUR NOEL ET LE NOUVEL AN

E. LAROSE
AGENT D'ASSURANCE

549 Notre-Dame, Thetford Mines.

A LA
Librairie Moderne

vous trouverez tout ce qu'il faut pour faire vos beaux cadeaux pour les fêtes.

—o—

Une visite vous convaincra.

—o—

R. Provençal,
Prop.
238 Notre-Dame, Tél.: 230
THETFORD MINES.

MES MEILLEURS SOUHAITS

L'occasion ne saurait se mieux présenter pour remercier mes fidèles clients de l'encouragement qu'ils ont bien voulu m'accorder durant l'année qui expire, et j'espère que durant celle qui va commencer, ils me continueront leur confiance, et d'avance, je puis les assurer que je ferai l'impossible pour ne pas déméríter.

A TOUS JE SOUHAITE
UN JOYEUX NOEL
ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

TANCREDE LABBE
Marchand en Gros

187-193 Notre-Dame, Téléphone : 180

THETFORD MINES, P. Q.

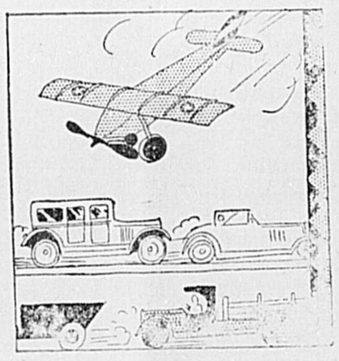

JOYEUX NOEL
ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE

à tous nos clients et amis

AU ROYAUME DES JOUETS

—ooo—

DONNEZ DES CADEAUX SPORTIFS

—ooo—

Amenez-y vos enfants et faites-les choisir parmi notre grande variété de mille et un jouets de tous les genres.
Les prix sont bas, à partir de 10c.

—ooo—

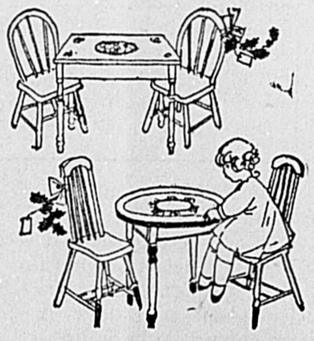

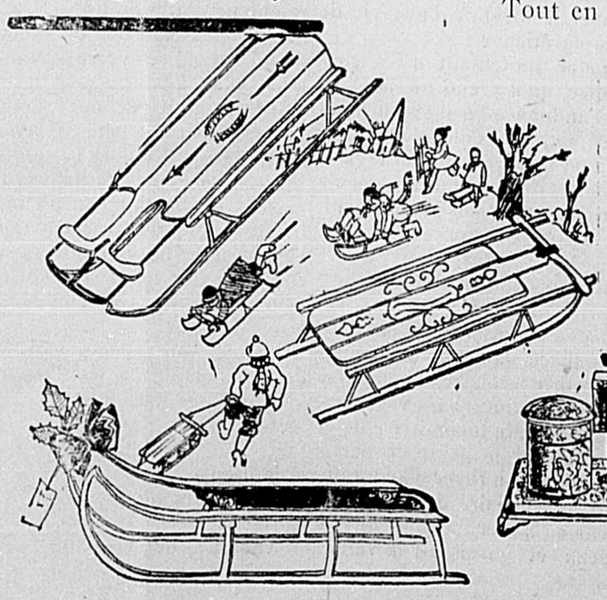

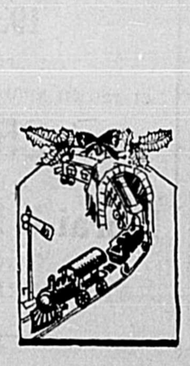

—ooo—

Nous avons tout ce qui faut pour les sports suivants :
HOCKEY — BADMINTON SKIS — TRAINES SAUVAGES — SLEIGHS — RAQUETTES — ETC.

—ooo—

FERRONNERIE DEMERS LTEE

Tout en fait de ferronnerie et matériaux de construction

— TELEPHONE : 29 —

303 NOTRE-DAME, THETFORD MINES.

CONTE DE NOEL

A travers la cheminée

A TRAVERS les flocons de neige qui, peu à peu couvraient d'un tapis blanc la campagne, on voyait des petites lumières tremblotantes venant de partout. C'étaient des lanternes qui portaient les paysans pour aller à la Messe de minuit.

Déjà l'église dont le choeur était tout illuminé, contenait avec peine les fidèles accourus de tous les hameaux voisins. quand, d'une luxueuse automobile, descendit une dame suivie de deux gentils enfants, une fillette et un petit garçon.

Les paysans s'écartèrent pour les laisser passer, car des places leur avaient été réservées au premier rang.

Propriétaire d'un superbe château, la dame était en effet aimée de tout le pays pour le bien qu'elle faisait, et on ne l'appelait que la bonne châtelaine.

L'office commença. Tandis que tous entonnaient des cantiques en l'honneur de la nativité du Christ, deux pauvres petits le frère et la soeur, misérablement vêtus, à genoux devant la crèche, les mains jointes, priaient avec ferveur l'Enfant Jésus. Voici ce qu'ils lui demandaient à voix basse:

—Petit Jésus, vous savez que notre maman chérie est trop pauvre pour pouvoir nous acheter des jouets et des friandises pour Noel, aussi nous vous supplions de ne pas nous oublier cette nuit. Nous demeurons là-bas, dans la petite cabane, au bout du chemin qui monte à gauche.

Puis, pendant que le petit murmurait: "Petit Jésus, c'est un cheval en bois qui me ferait bien plaisir", sa soeur, de son côté, balbutait: "Moi, c'est une poupée que je voudrais".

Quand l'office fut terminé, comme les fidèles sortaient lentement de l'église, la dame s'arrêta sous le porche pour demander de leurs nouvelles à tous ces paysans, heureux et fiers de serrer la main de la bonne châtelaine.

Les regards de celle-ci furent tout à coup attirés par les deux petits malheureux qu'accompagnait leur mère, une pauvre femme dont le visage était amaigri par les privations. C'était la première fois qu'elle les voyait, car ils venaient d'arriver dans le pays le père étant mort quelques mois avant, à l'hôpital. Et leur mère attendrit aussitôt l'excellente dame.

Vous viendrez demain au château, ma brave femme, dit-elle à la mère. Je vous procurerai des vêtements chauds, car, par ce froid, vous devez grelotter avec les vôtres.

Puis, souriant, elle ajouta:

—Je vous donnerai aussi des friandises pour vos enfants. Il faut qu'ils aient un peu de bonheur le jour de Noël.

Alors le petit, plus hardi que sa soeur, dit à la dame:

—Est-ce que vous croyez, Madame, que le petit Jésus m'exaucera ? Tout à l'heure, comme je faisais mes prières devant la crèche, je lui ai demandé de m'apporter cette nuit un cheval. Voilà si longtemps que j'en voudrais un!

Encouragée par l'exemple de son frère, la petite demanda à son tour timidement:

—Et moi, qui ai demandé une poupee au Petit Jésus, est-ce que je l'aurai ? Il ne pourra peut-être pas me la donner, parce qu'il ne saurait pas où la mettre.

—Comment cela? fit la dame étonnée. Mais il la mettra dans la cheminée. C'est toujours là que le petit Jésus descend pour apporter des joujoux aux enfants bien sages.

—Mais nous n'avons pas de cheminée dans notre cabane! dirent ensemble avec un geste désolé, les deux petits pauvres. Il parait qu'une cheminée ça coûte trop cher!

Tandis que la dame les regardait avec un sourire ému, ses deux enfants la tirèrent en cachette par sa robe, et elle comprit aussitôt leur geste.

—Eh bien ! Puisque vous n'avez pas de cheminée, dit-elle aux petits malheureux, je vais vous prêter la mienne. Je ne doute pas, comme vous l'avez bien prié, que le petit Jésus vous y portera ce que vous lui avez demandé.

Les petits battirent alors des mains avec joie, et bien que leur mère, confuse, s'y refusât, la dame les fit tous monter dans son automobile, leur disant qu'ils passeraient la nuit dans son château.

Une fois arrivés elle les conduisit dans une belle chambre où se trouvaient deux petits lits jumeaux.

Eux qui n'avaient jamais eu que de misérables grabats, ravis de pouvoir enfin s'étendre dans des draps bien blancs avec de chaudes couvertures, promirent de grand coeur d'obéir tout de suite.

Et, en effet quelques instants après ils dormaient déjà d'un profond sommeil.

Alors la dame dit à ses enfants:

—C'est sur votre prière, mes chéris, que j'ai amené ici ces pauvres petits. Mais je suis bien embassassée, car je vais vous confier un secret. Si, ainsi que je l'espère — car vous avez été sages — le petit Jésus vient dans votre cheminée j'ai entendu dire que, parmi les jouets qu'il vous apportera, se trouveront probablement un cheval et une poupée. Or, comme c'est justement ce qu'ont demandé vos protégés, je crains que le petit Jésus qui a beaucoup à faire cette nuit.....'

Les deux enfants, qui avaient aussi bon coeur que leur maman, ne la laissèrent pas achever sa phrase.

—Que le petit Jésus leur donne la poupée et le cheval, nous avons tant d'autres joujoux ! dirent-ils spontanément.

—Je n'attendais pas moins de votre gentillesse, mes chéris, fit leur mère, et je demanderai au "bonhomme Janvier" de s'en souvenir.

Quand, au matin, les enfants pauvres s'éveillèrent, la fillette monta debout sur son lit pour regarder la cheminée.

—tintin ! appela-t-elle je crois qu'il n'y a rien, la trappe est baissée !

—Attends, Fifine, je vais voir, dit Tintin.

Et d'une main tremblante d'Emotion, il leva la trappe, puis pousso tout é coup des cris de surprise et d'admiration.

—Viens viens, Fifine ! dit-il. Il y a mon cheval et ta poupée ! Il y a aussi des bonbons ! Le petit Jésus nous a exaucés !

Et tandis que Fifine et Tintin, tout en croquant avec gourmandise les bonbons, commençaient déjà à jouer, la fillette en berçant la poupée, son frère en montant sur le cheval, par la porte entr'ouverte apparurent les têtes radieuses de leur mère, de la bonne châtelaine et de ses enfants. Mais quoiqu'ils eussent donné leurs jouets, c'étaient certainement ces derniers qui prenaient le plus de plaisir à voir le bonheur des petits pauvres.

André de Bréville.

CONTE DE NOEL

Les Deux Compagnes

C'ETAIT une pauvre vieille femme, très pauvre, très vieille, — elle se nommait Flavie — qui n'avait pour tout bien au monde que sa vache. Cette vache était la plus belle qu'on puisse voir. Sa tête était fine, gracieuse et intelligente, ses yeux bruns et doux, sa peau brillante et veloutée et ses cornes dorées comme un croissant de lune.

La vieille l'aimait comme un trésor et elle y tenait comme à la prunelle de ses yeux. On les voyait toujours ensemble. Elles étaient inséparables. Qui rencontrait l'une rencontrait l'autre. Les gens qui les voyaient passer disaient d'un air moqueur : C'est la vieille Flavie avec sa vache".

Chaque printemps, dès que les petites mousses recommençaient à tisser leur dentelle sur les épaules de la terre, la vieille Flavie menait sa vache paitre au bord des sentiers sauvages qui sentent la menthe et la fougère. Souvent, elle s'asseyait près d'elle sur une souche, et la pauvre vieille qui n'avait pas d'autre amie lui parlait à tout projos comme on parle à une compagne. L'automne, elle se faisait une ample provision de bois mort qu'elle apportait en fagots sur ses épaules, et tandis que la brunante tombait, elle revenait à sa pauvre demeure, suivie de la chère bête dont le lait était son unique nourriture.

Que serait-elle devenue sans cette précieuse compagne ? Sans parents, sans soutien, n'ayant que des voisins indifférents ou sournois, que serait-elle devenue sans sa vache qui lui procurait chaque jour sa subsistance, et qui, souvent, dans les grands froids de l'hiver, quand le bois manquait, la ranimait de son haleine et de la chaleur de son corps ?

L'hiver était arrivé, et de nouveau la campagne était devenue toute blanche. Les petits arbres ne se voyaient plus. Les gros sapins eux-mêmes ployaient sous leur couronne étincelante, et dans les champs de neige, les humbles toits fumaient. Et voilà que Noël approchait avec ses concerts célestes et ses visions de Paradis.

La vieille Flavie était dévorée du désir d'aller à la messe de minuit. "Ce sera, sans doute, la dernière fois de ma vie, se disait-elle. Je vieillis ; me voilà vieille, bien vieille. Mais j'ai de bonnes jambes encore. Et je connais bien le chemin. Après tout, il n'y a qu'un petit bout de bois à traverser ; le reste est du chemin battu..... Et le temps s'annonce très doux..... Ah ! revoir encore une fois cette crèche toute ruisselante de feux, et l'Enfant-Jésus couché sur la paille fraiche, et la Sainte Vierge en robe bleue, et Saint Joseph avec son rabot tout en rouge, et puis les Rois Mages avec leurs couronnes magnifiques et puis les Bergers et les moutons !..... S'agenouiller encore une fois auprès de ce petit Enfant blond, maitre du monde, qui sourit, qui attire, qui pardonne et qui bénit ! Pleurer auprès de lui comme autrefois, lui demander ses bénédictions pour sa vache et pour elle....." Tel était le rêve qui mettait l'extase au fond de ses yeux.

A mesure que les jours avançaient, de plus en plus son rêve se précisait. Elle irait à la messe de minuit. Elle partirait quelques heures d'avance — puisqu'elle ne marche pas vite — et elle emmènerait sa vache au bout d'une corde. Pas un instant, elle ne songea à la laisser seule dans sa mansarde. Cela était une chose impossible. La pauvre bête, affolée par l'ennui, pourrait avec ses sabots éparpiller les fagots en flamme, mettre le feu au logis et y brûler vive. Ou bien, quelque méchant voisin — elle en connaissait — ayant vent de son absence viendrait peut-être la lui enlever pour toujours. Un frisson d'horreur la secouait toute quand elle pensait à ces choses. Non, non, elle ne voulait pas de ces inquiétudes atroces. Elle emmènera sa compagne avec elle jusqu'à l'église. Là, elle l'attachera sur le seuil, près d'une porte entrebâillée, où ses grands yeux pourront apercevoir l'Enfant merveilleux couché sur la paille.

La nuit de Noël était enfin venue. Un ciel bleu, d'un bleu uniformément sombre, s'étendait sur les plaines et les cimes toutes blanches. Les sapins des forêts, droits et calmes, ressemblaient à des légions de moines noirs marchant dans la lumière. Tout en haut, quelques étoiles s'accrochaient aux arbres dont les branches retombaient sous le poids des dernières neiges. Tout autour, les montagnes dormaient.

Flavie et sa compagne s'en vont l'une devant l'autre, à travers le petit bois sombre qui les sépare du village. La neige fraîchement tombée cache les petits sentiers bien connus. La marche est difficile dans ce fouillis de branches sèches entremêlées les unes aux autres. Mais, cependant, elles avancent peu à peu. Un pas après un pas, une côte après une côte. La pauvre vieille se sent un courage jusque là inconnu. Dans les éclaircies, elle voit déjà les lueurs des cierges, et elle croit entendre le bruit soyeux d'une légion d'ailes d'anges. Des sons de cloches des bribes de cantiques lui viennent de partout.....

Il est né le Divin Enfant,
Jouez hautbois, résonnez musettes.....

Déjà elle est ravie de joie, elle est tout près de pleurer d'attendrissement. Elle croit reconnaître là-bas la voix des chantres accompagnées des orgues harmonieuses chantant le

Venez Divin Messie.....

Mais, parfois, ses jambes, pesamment et grossièrement vêtues, enfoncent dans la neige meuble. Ses membres engourdis et sans force peuvent à peine se tirer de ces trous. Hélas ! le temps coule sur elle sans qu'elle en ait conscience. Et le petit bois n'est pas encore traversé. Elle ne pense plus à rien, elle ne voit plus rien que la féerique église, et ses lumières, et sa crèche. La douleur naît dans ses membres et la sueur sur son front. La vache, haletante, inquiète, s'est arrêtée aussi. Elle ne peut pas aller plus loin. Voilà maintenant qu'il commence à neiger et que le vent s'élève. Est-ce un crépuscule éternel ou une aube interminable ? La cime des arbres s'agite. Des nuages noirs passent en rafales. La vieille Flavie essaie d'avancer encore. Sa bouche est amère et ses yeux sont lourds, mais dans la trouble clarté elle distingue toujours un clocher lumineux, des ailes angéliques, et l'Enfant-Jésus, et les Bergers, et les moutons..... Elle se relève et retombe, se relève et retombe encore. Cette fois, elle ne se relévera plus. Ses membres glacés refusent tout effort. Le froid maintenant mord sa chair sous les hardes, et l'air est coupant comme une lame d'acier. Sa compagne aussi se laisse tomber. Elles se serrent l'une contre l'autre comme elles ont coutume de faire pour se réchauffer. Et la neige tombe sur elles, lentement, lourdement. Et le vent, et la tempête, forces irrésistibles, les couchent toutes deux, les ensevelissent comme en un cimetière blanc.....

Voilà donc que la mort les avait mises sur la route du Paradis. Elles eurent vite fait d'en atteindre le seuil. Tout de suite, Saint Pierre s'avance pour les recevoir. Il n'eut aucune surprise en apercevant la vieille Flavie qui toute craintive et rougissante, le regardait d'un air suppliant. Ah! il en avait bien vu, il en voyait bien souvent de ces bonnes petites vieilles, toutes menues, toutes rapetissées, dont les paupières sont brûlées par les vieilles et les doigts usés par les grains du chapelet !

—"Ah ! oui, entrez, entrez, bonne femme, fit Saint Pierre ; il y a place pour toutes les braves gens. Mais celle-là, dit-il, en regardant la belle vache aux yeux de velours, celle-là n'entrera pas ici. Ce n'est pas dans nos habitudes....."

En entendant ces mots, la pauvre vieille se mit à pleurer. Un chagrin affreux lui déchirait l'âme. Elle se cachait le visage dans les mains, et sa gorge était soulevée par de longs sanglots. — "Ne nous séparez pas ! Ne nous séparez pas ! gémissait-elle. Elle a toujours été mon unique compagne et mon seul bien. Elle me nourrissait de son lait et me ranimait de son haleine tandis que les humains, mes frères, ne me donnaient ni une parcelle de feu, ni une bouchée de pain..... Elle est ce que j'ai de plus cher et de plus précieux. Ne nous séparez pas ! Ne nous séparez pas ! Et ses gémissements éveillaient les échos célestes.

Alors Notre-Seigneur survint, et il dit à Saint Pierre : — "C'est Noël, c'est la joie sur la terre et dans les cieux. Paix à tous les hommes et à toutes les bêtes ! Il serait cruel de séparer ces deux êtres. Laissez entrer la vieille et sa compagne en reconnaissance des services que les animaux rendent à l'humanité..... Dans l'étable de Bethléem, n'étais-je pas heureux de trouver l'âne et le boeuf qui me réchauffaient de leur souffle ? Et n'est-ce pas sur le dos d'un mulet docile que Joseph et la Vierge, ma mère, s'enfuirent pour me ravir aux fureurs d'Hérode ? Oui, laissez-les entrer toutes deux. Elles voisineront avec Saint Roch et son chien, ou avec Saint François d'Assise et ses innombrables alouettes'".

Et c'est ainsi que la vieille Flavie entra avec sa vache au Paradis.

Madame Blanche
Lamontagne-Beauregard.

PONTBRIAND

A L'ECOLE No 6

Résultat des notes du mois de novembre, de l'Ecole No 6, dirigée par Mlle Lucille Fecteau.

Voici les noms des élèves qui ont conservé 75% des notes.

3e Année.—Mlle Rollande Roberge, 85%.

2e Année.—Mlle Simonne Parent, 77%.

1ère Année. — Charles-Eugène Roberge, 99%. Oliva Bolduc 95%. Rolland Parent, 87%. Fernande Prévost, 82%.

Cloches teintez voici Noël.....

NOEL ! C'est le réveil ! C'est un sourire du bon Dieu à la terre qui s'est endormie cachée sous son manteau blanc.....

Noël ! Que de joies cette fête ne donne-t-elle pas à chacun d'entre nous ! C'est une chaîne de sourires et de chaude affection qui nous enlace tous.

Cloches, tintez, voici Noël !

* * *

Fête des enfants qui l'attendent dans la jubilation de leurs jeunes coeurs..... Fête des jeunes et des vieux qu'elle rajeunit, Noël est venue.

* * *

Du haut de leurs tours altières ou de l'humble clocher de chapelle, les cloches égrennent leurs notes joyeuses aux quatre vents du ciel..... L'enfant rit, l'adulte pense, le vieillard se souvient.....

Cloches, tintez, voici Noël !

MEILLEURS SOUHAITS A TOUS !

UN VRAI JOYEUX NOEL

Que ce Jour soit pour tous rempli d'heureux moments, joyeux incidents, qui demeureront longtemps dans votre mémoire et celle des vôtres.

GLAND TIDINGS..... FOLKS !

Your Festive board filled to overflowing..... gifts a plenty and yours a contentment you have never known before !

That's the Christmas wish of

A.-S. JOHNSON'S SONS,
LIMITED
THETFORD MINES

Nous souhaitons à tous
un
JOYEUX NOEL
et une Année
HEUREUSE ET PROSPERE

THE SHAWINIGAN WATER & POWER Co.
Département Commercial et de la Distribution
THETFORD MINES.

Le breuvage des Fêtes au Canada, depuis plus de 100 ans

GIN de KUYPER

1.00 Bouteille de 10 onces
2.50 Bouteille de 26 onces
3.50 Bouteille de 40 onces

"CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE"
Mélangé et Embouteillé au Canada Sous la Surveillance Directe de John De Kuyper & Son, Distillateurs. Maison fondée en 1695. Rotterdam, Hollande.

Aux Citoyens du Quartier No 4

JE SOUHAITE

UN JOYEUX NOEL

ET UNE

BONNE ET HEUREUSE

ANNEE 1934

ALPHONSE DOYON

Echevin.

UN JOYEUX NOEL

ET UNE

BONNE ET HEUREUSE

ANNEE 1934

A tous nos clients et amis, à toute la population de Thetford Mines et du District, Nous désirons remercier tous et chacun de leur généreux encouragement.

J. A. BELIVEAU

MERCERIES POUR HOMMES

327 NOTRE-DAME, THETFORD MINES.

Que Noël et l'An 1934

apporte à tous mes Clients et Amis

Mes Meilleurs Souhaits

J. A. Couture

BIJOUTIER

315 Notre-Dame,

Pour tous un

Joyeux Noël

et une

Heureuse Année

S. Croteau

MARCHAND

Votre visite est sollicitée à mon nouveau magasin

Tél.: 700

235 St-Alphonse,

THETFORD MINES.

UN JOYEUX NOEL

ET UNE

BONNE ET HEUREUSE

ANNEE 1934

A TOUS MES CLIENTS ET AMIS

A. J. BOULET

GAZOLINE — HUILES — PNEUS

Nous faisons une Spécialité de la vulganisation des Pneus.

608 NOTRE-DAME, THETFORD MINES.

P. H. Perreault

vient d'ouvrir un magasin ou No 215 St-Alphonse, Tél.: 122

THETFORD MINES

J'ai toujours en main : Bonbons mélanges, Chocolat, Tabac, Cigares, Cigarettes Etc., Etc.

Pour tous

Joyeux Noël et Bonne Année

LA

Banque Canadienne Nationale

Souhaite à ses Clients et Amis

Un Joyeux Noël Bonne et Heureuse Année 1934

J. P. RHEAULT, Gérant.

Un Joyeux Noël Bonne et Heureuse Année 1934

Tels sont les Souhaits que je fais à tous, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An

Léonidas Dion

Manufacturier de Portes et Châssis

66-74 Ste-Anne, Tél.: 86

THETFORD MINES

LES VOEUX

DU

MAIRE DE THETFORD MINES

A Mes Chers Concitoyens,

A l'occasion de la grande fête de Noël, je suis heureux d'offrir à la belle et vaillante population de Thetford, mes meilleurs souhaits de santé, de bonheur et de prospérité. Je souhaite particulièrement que la Providence soit miséricordieuse et prodigue pour les victimes des conditions économiques malheureuses que nous traversons.

La crise universelle qui cause tant de misère partout se fait sentir chez nous comme ailleurs. Plusieurs de nos familles sont sérieusement affectées par le manque de travail et je souhaite que chacun se donne la main pour les secourir, pour leur épargner la misère durant la saison rigoureuse.

Pour ma part, j'ai fait et continuerai de faire tout mon possible pour que personne, chez nous, ne souffre d'indigence. Il a élaboré un programme de travaux publics aussi vaste que les moyens de la ville le permettaient.

Mais je compte aussi et beaucoup sur la générosité individuelle pour m'aider à alléger le fardeau de la crise qui pèse sur nos familles. Il souhaite que les gens fortunés ou jouissant encore de l'aisance ne ferment pas les yeux à la pauvreté, qu'ils veillent à ce que les malheureux, les pauvres qui sont dans leur entourage ne souffrent point du froid et de la faim. A l'aurore de cette belle fête de Noël surtout, j'espère que les riches m'aideront généreusement afin que dans chaque foyer l'étoile de Bethléem apporte à tous le bonheur et la paix.

La crise économique tirerait à sa fin. Bientôt, annonce-t-on partout, le soleil de la prospérité reparaîtra plus brillant que jamais. Il faut avoir foi en cette prédiction et envisager l'avenir avec confiance. Les jours sereins effaceront vite les moments tristes que nous avons vécus. Les gens généreux seront récompensés au centuple de leurs actes charitables ; tous et chacun recevront la récompense des sacrifices qu'ils auront consentis.

La population de Thetford a toujours fait preuve d'un civisme incomparable. Je souhaite qu'elle continue à montrer le même esprit de bonne entente, de coopération dans les moments difficiles.

Encore une fois, que Noël apporte dans chaque famille le bonheur, le bien-être et la paix.

T. Labbé, maire.

Thetford Mines, 21 décembre 1933.

Faites plaisir à vos enfants pendant les Fêtes

EN LEUR ACHETANT DU BON

Karamel Krakley Korn, toujours frais, fait par

NOEL & NOEL

226, rue NOTRE-DAME, THETFORD MINES.

A TOUS NOUS SOUHAITONS

UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

COMPAGNIE P. T. LEGARE

Philippe DUVAL, Gérant. THETFORD MINES.

AUX CITOYENS DU COMTE DE MEGANTIC

JE SOUHAITE

UN JOYEUX NOEL

ET UNE

BONNE ET HEUREUSE

ANNEE 1934

JOS. T. BEAUDOIN

A tous nos Clients et Amis

Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

SHELL OIL Co. of CANADA, Ltd.

de THETFORD MINES, J. N. GINGRAS, Agent.

Les gazolines "SHELL" sont raffinées afin d'empêcher les moteurs de cogner et d'étouffer dans les montées abruptes. Ces gazolines brûlent entièrement, évitant toutes dilusions d'huile, donnent plus de pouvoir, une accélération plus rapide et beaucoup plus de milles au gallon. Bien que ce combustible devrait coûter plus cher, il est actuellement celui qui est le moins dispendieux que vous puissiez acheter.

Pour tous mes Clients et Amis

Joyeux Noël

et une

Heureuse Année

L. Corriveau

BARBIER

407 Notre-Dame,

Mes meilleurs voeux

de Noël

et du

Jour de l'An

à tous mes Clients et Amis

J. E. Gaucher

TAILLEUR

295 Notre-Dame,

THETFORD MINES.

Entière satisfaction et ouvrage garanti d'une experte, — en allant au

SALON JEANNETTE

Mme EDM. SAVOIE,

74 ST-THOMAS, THETFORD MINES

A l'aide de la Fameuse Machine Thermique Sans Chaleur vous recevrez des

Permanents à	$1.50	Permanents à l'huile	3.00
Permanents ordinaires	2.00	Permanents "KOMOL"	5.00
Ondulation à l'eau	0.25		

A mes Clientes et Amies

Joyeux Noël et Heureuse Année.